

INTERVENTIONS

critiques en économie politique



printemps 1979 n°3

Assurément, une revue en économie politique se situe dans le champ théorique et, comme telle, pourrait se limiter à ce niveau. Mais quel en serait l'intérêt alors? A quoi servirait de mieux saisir le fonctionnement des économies capitalistes si, sans perspectives concrètes, nous tombions dans le fatalisme et le sentiment d'impuissance qui servent aussi bien la reproduction du système que l'optimisme béat et passif? Au-delà de la critique du système, il faut faire la critique de la critique: chercher la voie du changement-remplacement du système, s'inscrire directement dans les débats politiques actuels, offrir des perspectives de luttes dans une société concrète, le Québec.

Interventions Critiques
C.P. 98, succ. Rosemont,
Montréal, H1X 3B6.

PRINTEMPS 1979
N° 3
\$ 3.00

INTERVENTIONS

critiques en économie politique



printemps 1979 n°3

Assurément, une revue en économie politique se situe dans le champ théorique et, comme telle, pourrait se limiter à ce niveau. Mais quel en serait l'intérêt alors? A quoi servirait de mieux saisir le fonctionnement des économies capitalistes si, sans perspectives concrètes, nous tombions dans le fatalisme et le sentiment d'impuissance qui servent aussi bien la reproduction du système que l'optimisme béat et passif? Au-delà de la critique du système, il faut faire la critique de la critique: chercher la voie du changement-remplacement du système, s'inscrire directement dans les débats politiques actuels, offrir des perspectives de luttes dans une société concrète, le Québec.

Interventions Critiques
C.P. 98, succ. Rosemont,
Montréal, H1X 3B6.

PRINTEMPS 1979
N° 3
\$ 3.00

INTERVENTIONS



critiques en économie politique

INTERVENTIONS



Interventions est publié par un collectif de collaborateurs et de collaboratrices. Toute personne désirant participer activement à la préparation de la revue est la bienvenue. Pour nous contacter, il suffit d'écrire à l'adresse indiquée.

La revue publie également les textes qui lui parviennent. Dans ce cas, veuillez envoyer vos articles dactylographiés sur des feuilles 8 1/2 par 11", à double interligne, avec les notes à la fin du texte. De plus, il vous faut fournir vos nom, adresse et numéro de téléphone pour que nous puissions vous contacter. Les opinions personnelles seront respectées ainsi que les conditions relatives à leur publication (pseudonymes, mises en garde,...).

Collectif pour le numéro trois : Monique Audet, Sylvie Bouchard, Ronald Cameron, Jean Charest, Christian Deblock, Pierre Paquette, Normand Roy, Vincent Van Schendel.

Nous avons eu aussi les contributions de : Alain Côté, Pierre Bérubé, H. Delvecchio et l'Acef Montréal, François Fournier, Marc Los, R. Mandelf, C. Maurice, Serge Morin, Jorge Niosi, Richard Poulin, Gilles Tremblay.

Composition : Composition Solidaire.

Dessins : Sylvie Bouchard, Daniel.

Montage : l'équipe.

Dépôt légal (Québec) : 2^e trimestre 1979.

sommaire

Présentation

Enseignement

- * *Journée d'étude à L'U. de M.*
par A. Côté
- * *UQAM : Transfert en sciences humaines*
par V. Van Schendel
- * *Le non-renouvellement du contrat de M. Myroslav Smereka*
par R. Cameron et G. Tremblay
- * *Le R.E.P. : une expérience manquée*
par R. Mandelf
- * *S'en sortiravec les ACEF*

Dossier

- * *Le déménagement de Cadbury*
par P. Bérubé, F. Fournier, et S. Morin
- * *Mode d'accumulation et industrialisation au Brésil*
par C. Maurice
- * *Commentaires sur deux livres de Gilles Dostaler*
par M. Los
- * *Une nouvelle supercherie : le rapport Fortin sur le salaire minimum*
par M. Audet

Textes à l'appui

- * **La question nationale au Québec**
Textes de la CSN, de la CEQ et du CFP

Débat

- * **La nouvelle politique économique chinoise**
par R. Poulin

Notes d'actualité

Rubrique de livres

Interventions
Case postale 98, succ. Rosemont
Montréal, H1X 3B6.

présentation

Avec le printemps apparaît notre troisième numéro. Serait-ce le signe d'une longue vie ? Nous le souhaitons.

Riches de la très courte expérience des deux précédentes parutions, nous espérons encore une fois vous offrir un exemplaire renouvelé et qui aura prise sur les réalités québécoises et internationales actuelles. Pour cela, nous vous présentons la suite d'une note du numéro 2 : celle de M. Audet sur le salaire minimum au Québec ; une analyse de ce qui est maintenant convenu d'appeler le "cas Cadbury" ; et un article sur la non moins importante question de la valeur.

Au plan international, un court article traite du mode d'accumulation du "miracle" brésilien et l'on retrouve dans la chronique *Débat* une étude sur la bureaucratie chinoise, sujet d'intérêt majeur en regard des derniers développements dans ce pays.

Et, pour revenir à la situation québécoise, nous vous présentons dans la section *Textes à l'appui* des extraits de textes publiés par des organismes du mouvement ouvrier se rattachant à la question nationale.

Enfin, la chronique habituelle *Notes* reviendra avec des articles sur les salaires, les profits et la santé et sécurité au travail.

Notre objectif du départ étant depuis le premier numéro d'apporter une contribution à la critique et au renouvellement de l'enseignement de l'économie, vous pourrez lire à ce sujet des articles sur le mouvement ACEF, la situation

à l'UQAM, à l'UdeM et à l'UdeSherbrooke ainsi qu'un historique du défunt Regroupement des économistes progressistes.

Toujours à ce sujet nous lançons l'idée d'un projet d'atelier sur l'enseignement de l'économie pour l'été '79, atelier qui aurait pour but l'enrichissement des sources didactiques sur la position critique en économie politique et ce, pour fins d'enseignement aux niveaux secondaire, collégial et universitaire.

Il nous apparaît essentiel en concluant de vous réinviter à venir participer au collectif de la revue, ou du moins à envoyer vos contributions (articles, abonnements, suggestions). Car, loin de nous l'idée de devenir une revue sélecte, ouverte seulement à une certaine couche de la société. Tous ceux et celles qui s'interrogent sur l'économie traditionnelle, sur la politique ou sur toute autre question d'actualité et qui veulent éviter de tomber à nouveau dans le piège de l'approche "officielle" sont invités à venir enrichir nos réflexions et discussions.

Interventions.

Abonnements.

L'importance des abonnements pour la stabilité financière d'une revue n'est plus à souligner. \$8.50 pour un abonnement annuel de trois numéros, ou si vous le pouvez, un abonnement de soutien de \$15.00, ce n'est pas beaucoup mais, vous nous apportez plus qu'une simple contribution financière ; vous contribuez de la sorte, à la réalisation de la revue et de ses objectifs.

Notre adresse :

Interventions
Case postale 98, succ. Rosemont
Montréal, H1X 3B6.

enseignement

Journée d'étude à l'U. de M.

Le 25 janvier dernier, afin de clarifier les imperfections et les défaillances flagrantes d'un programme inchangé depuis 10 ans, les étudiants du département de sciences économiques de l'université de Montréal, profitaient de la semaine de l'enseignement de la faculté des arts et sciences pour lancer la cabale en s'offrant une journée d'étude. C'était la première en 5 ans !

Regroupés en ateliers autour de 4 thèmes précis, un grand nombre d'étudiants du bac (environ 30%) discutèrent pendant toute la matinée, des principaux problèmes qu'ils voyaient au sein du département. 23 revendications émergèrent de ces discussions. Toutes furent entérinées et ce, à l'unanimité, en plénière l'après-midi.

Sans en reprendre le détail, on peut néanmoins donner les idées maîtresses qui s'en dégagent.

Concernant l'orientation générale du programme, les

étudiants se sont nettement déclarés insatisfaits du manque de pluralisme idéologique au sein du département. Une ouverture plus large dans les approches aux problèmes économiques s'avère non seulement nécessaire mais encore urgente. A ce chapitre, il a été revendiqué l'instauration de deux cours de pensée économique, dont un obligatoire dès la première année.

Considérant également que les sciences économiques se doivent d'être des instruments sociaux d'analyse et d'intervention quant aux problèmes existants, les étudiants ont jugé leur formation actuelle insuffisamment adaptée aux réalités économiques. Un séminaire d'actualité économique ainsi qu'un cours laboratoire s'imposent donc à leurs yeux.

Les débats dans l'atelier enseignement-recherche, ayant dégagé la dichotomie flagrante entre les deux au sein du département, les étudiants ont considéré comme essentiel de revaloriser l'enseignement et de renforcer l'importance des critères pédagogiques dans l'évaluation des professeurs. Sur ce point d'ailleurs, l'Association des étudiants avait procédé pour la première fois au département, à une évaluation systématique des cours offerts au premier semestre. Certains enseignements s'étant révélés tout à fait insuffisants, les étudiants ont demandé dans leurs revendications, qu'après quatre évaluations négatives, la charge d'enseignement soit retirée au professeur.

Enfin, conscients de l'efficacité accrue qu'entraînerait une participation active des étudiants aux structures décisionnelles du département, il a été exigé une représentation aux assemblées départementales et ce, avec droit de vote évidemment.

A la fin février, des discussions furent entamées avec les professeurs dans le cadre du comité du premier cycle, composé de 7 professeurs et de 3 représentants étudiants. Peu de temps après, ces derniers parvenaient à se faire "inviter", non sans discussions d'ailleurs, à l'assemblée départementale réunie pour la circonstance. De la sorte, les étudiants purent exprimer leur point de vue et avancer leurs revendications. D'une manière générale, le corps professoral, conscient sans doute de l'ampleur et de l'importance de la contestation, ne fit aucune "opposition dogmatique" au contenu de chacune des exigences des étudiants. Toutefois, comme on leur fit clairement comprendre, il ne fallait pas qu'ils "s'attendent au Pérou" pas plus qu'à des mesures immédiates. Bien des points doivent encore être clarifiés et discutés avant que des changements notables

puissent être apportés dans le fonctionnement du département.

Au moment où ces lignes sont écrites, les négociations se poursuivent entre les représentants étudiants et un comité de professeurs spécialement mandatés par leurs collègues, pour analyser et étudier les modalités concrètes de la participation étudiante aux structures de décision.

Ce qu'il est important de noter toutefois, c'est qu'une assemblée en date du 7 mars, est venue renforcer et consolider le mouvement de revendication. Si l'on considère les résolutions qui y ont été votées, il semble tout à fait clair que les étudiants sont bien résolus d'aller jusqu'au bout et de poursuivre leur action pour obtenir des changements profonds et ce, à brève échéance.

Alain Côté.



— "Bien sûr, chers étudiants, nous accorderons une attention SÉRIEUSE à toutes vos revendications!..." —

UQAM: transfert en sc. humaines

Du 13 au 18 décembre dernier s'est tenu, au module d'économie de l'UQAM, un référendum sur le transfert du module dans la famille des sciences humaines. Celui-ci faisait suite à la grève des étudiant(e)s en hiver 78 et aux décisions de la commission des études de l'université en mai et septembre dernier (voir *Interventions* n° 1 et 2).

Le résultat : 95 % des étudiant(e)s qui s'étaient prému-nis de leur droit de vote ont voté OUI au transfert en sciences humaines. Les votes au conseil de module et au conseil de certificat ayant également été positifs, la décision est maintenant officielle : le module sera transféré de la famille des sciences économiques et administratives à la famille des sciences humaines dès juin prochain.

Pendant ce temps, les discussions sur le programme continuent. En fait, celles-ci, commencées il y a un an, s'éternisent. Au moment où ces lignes sont écrites cependant, le bloc de cours obligatoires est sur le point d'être adopté au conseil de module après négociation avec les professeurs qui y siègent, et après de multiples journées d'études et assemblées modulaires. Ce bloc n'étant pas officiellement adopté, il est sans doute trop tôt pour le décrire et le commenter en détail. Disons seulement qu'il tente d'assurer à tous (et toutes) une formation de base en économie qui intègre les dimensions critique, institutionnelle, théorique, historique et technique, et qui permette à l'étudiant(e) de se spécialiser ultérieurement s'il (elle) le désire, mais qui exclut toute spécialisation a-priori et toute approche for-

malisée, modelisée de l'économie politique, quitte à étudier les modèles et les formalisations dans des cours spécifiques, optionnels. Ainsi le cours d'économétrie ne sera-t-il plus obligatoire, bien que plusieurs cours techniques le demeurent.

Au rythme où vont les choses, le nouveau programme, qui doit entrer en application en septembre '80, ne sera probablement pas terminé cette session et tout indique que les discussions à son sujet devraient se poursuivre l'an prochain, ne serait-ce que pour définir le contenu exact des cours offerts. Changer un programme, c'est long! Mais l'intégration dans la famille des sciences humaines devrait aider au processus, en mettant le module dans une "ambiance" plus propice à la conclusion des débats.

Un autre projet intéressant qui est actuellement en train d'être mis sur pied est la création d'un centre de recherche multidisciplinaire (laboratoire) en économie politique qui regrouperait des professeurs et des étudiant(e)s de plusieurs modules (histoire, sociologie, politique, économie, sciences juridiques notamment). Décompartmenter les sciences humaines serait, en somme, son but. Mais ce projet en est encore à ses débuts et demeure fort peu élaboré. Verra-t-il vraiment le jour? Il faut le souhaiter. Mais quel genre de centre de recherche cela sera-t-il au juste? On devrait pouvoir en reparler au prochain numéro...

Voilà pour la situation à l'UQAM. Depuis la grève de l'an dernier, les débats ont été nombreux, longs, parfois même tendus; un nombre impressionnant de textes ont été écrits sur le programme, le transfert en sciences humaines et la conception de la science économique en général. Des discussions fatigantes pour ne pas dire épuisantes, mais fort instructives... La conclusion de tout ceci est, espérons-le, proche. Suite au prochain numéro! ...

Vincent van Schendel

P.S. : Pour de plus amples informations, on peut contacter l'OESE (Organisation des Etudiants en Science Economique de l'UQAM)
1193 Carré Philippe 5^e étage, 282-8149

Interventions Critiques ne doit pas être une revue fermée. Faites parvenir vos critiques et vos articles au casier postal 98, succ. Rosemont, Montréal. H1X 3B6.

Grève à Sherbrooke

LE NON-RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE M. MYROSLAV SMEREKA

Les étudiants et les étudiantes du département d'économie de l'université de Sherbrooke ont voté la grève des activités scolaires pour exprimer leur désapprobation à l'endroit de la décision concernant le non réengagement de M. Myroslav Sméréka, professeur depuis bientôt quatre ans au département. On ne peut comprendre le cas sans saisir la conjoncture précaire qui prévaut dans la défense des droits acquis dans l'enseignement comme ceux de la liberté d'expression en économie au Québec comme à l'université de Sherbrooke.

Le contexte politique dans l'enseignement de l'économie

Après avoir voulu sabrer dans les cours d'économie marxiste à l'université du Québec à Montréal, il y a seulement un an, on tente à l'université de Sherbrooke de ne pas renouveler le contrat du seul professeur qui remplit non seulement tous les cours que peut offrir le département actuellement en "science économique marxiste" mais aussi plusieurs cours en développement économique et ce

au premier comme au deuxième cycle.

Cette histoire n'est pas non plus bien éloignée de celle de M. Jean-Guy Loranger, professeur de statistiques économiques à l'université de Montréal et auteur de *Ne comptons que sur nos propres moyens* de la Centrale des syndicats nationaux (CSN). Alors que monsieur Rodrigue Tremblay, actuellement ministre de l'Industrie et du Commerce dans le gouvernement péquiste, occupait les responsabilités de directeur du département d'économique, M. Loranger s'est vu refuser à la majorité par l'Assemblée des professeurs du département plusieurs requêtes en recommandation pour l'obtention d'un statut de permanent à l'université de Montréal. Par contre, M. Robert Bourassa, ex-premier ministre du Québec, obtint facilement un poste d'enseignant à l'université Laval en... "politique économique" (sic).

L'origine du conflit au département d'économie à l'université de Sherbrooke

Selon M. Sméréka, ses collègues de travail auraient émis un avis négatif sur lui après la période de grève des étudiants du département en mars '77. Dans un interview qu'il accordait à Louise Potvin du journal étudiant du campus, *Le Collectif*, il a expliqué qu'après un an et demi d'enseignement ses collègues avaient recommandé sa permanence alors que sa probation était de quatre ans. Aujourd'hui l'Université de Sherbrooke retient "l'affirmation par l'ensemble des professeurs du département que le comportement négatif de M. Sméréka constituait un handicap au développement intellectuel et au dynamisme du département d'économique".

Il va sans dire que ce changement d'opinion de certains professeurs fut alimenté par le soutien qu'apporta M. Sméréka à la grève des étudiants en '77. Dans une lettre ouverte à cette époque dans laquelle il se déclarait marxiste, il écrivait en conclusion que "les étudiants allaient dans le bon sens quoiqu'on pouvait considérer que c'étaient des désirs de réformisme plutôt que des désirs de restructuration réelle".

Une solidarité nécessaire à développer

Il n'est pas nécessaire d'accepter le jugement que M. Sméréka peut prononcer sur les revendications étudiantes de parité avec les professeurs pour le défendre. Celles-ci en plus de ne pas s'être réalisées de façon égalitaire ne sont pas non plus établies dans les autres départements ou dans les autres universités. Elles appellent à de sérieuses restructurations non seulement des formes mais aussi du contenu des rapports entre professeurs et étudiants. Par exemple, le fait que l'avis des étudiants, favorable à sa permanence, n'ait pas été retenu par l'administration universitaire corrobore au fait de la nécessité de la parité décisionnelle professeurs-étudiants sur l'engagement des professeurs.

Il n'est pas nécessaire non plus d'être d'accord avec le contenu de ce que professe M. Sméréka pour défendre à la fois l'enseignement du marxisme comme celui du droit de tout professeur ou étudiant de s'y adonner comme il l'entend.

Pour contribuer à ce que le mandat de M. Sméréka soit renouvelé et qu'il obtienne sa permanence, il est nécessaire que les étudiants se prononcent de plus en plus ouvertement sur le fonctionnement et l'enseignement au département. Le développement de leurs propres revendications est nécessaire aujourd'hui pour élargir l'horizon de la lutte et assurer une victoire réelle au soutien qu'ils sont les seuls à assumer concrètement. C'est en ce sens que l'Association générale des étudiants de sciences économiques de l'université de Sherbrooke (AGESEUS) avance la nécessité de la parité décisionnelle à travers le développement de la solidarité avec M. Sméréka.

Il va sans dire, enfin, que le soutien plus large des autres départements et des autres étudiants d'économie à l'endroit de la grève à Sherbrooke doit s'engager dans la perspective d'arracher de tels droits sur l'ensemble de l'enseignement scolaire. Car obtenir la parité dans un département ne fournit évidemment pas les leviers du contrôle réel même dans ce département. Il dépend de l'ensemble des mécanismes des pouvoirs.

Gilles Tremblay
Ronald Cameron
Sherbrooke
le 26 mars 1979.

Le R.E.P.:

une expérience manquée

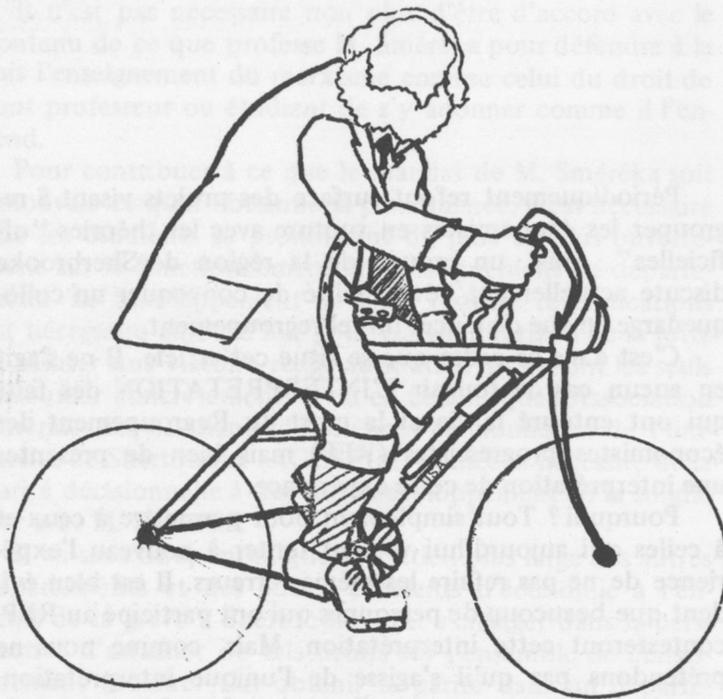
Périodiquement refont surface des projets visant à regrouper les économistes en rupture avec les théories "officielles". Ainsi, un groupe de la région de Sherbrooke discute actuellement l'éventualité de convoquer un colloque large en vue de lancer un tel regroupement.

C'est dans ce cadre que se situe cet article. Il ne s'agit en aucun cas de fournir L'INTERPRETATION des faits qui ont entouré la vie et la mort du Regroupement des économistes progressistes (REP) mais bien de présenter **une** interprétation de cette expérience.

Pourquoi? Tout simplement pour permettre à ceux et à celles qui aujourd'hui veulent tenter à nouveau l'expérience de ne pas refaire les mêmes erreurs. Il est bien évident que beaucoup de personnes qui ont participé au REP, contesteront cette interprétation. Mais, comme nous ne prétendons pas qu'il s'agisse de l'unique interprétation, nous invitons tous ceux et celles qui veulent faire part de la leur à nous écrire...

BULLETIN DE CLAISSON 1

REGROUPEMENT DES ECONOMISTES
PROGRESSISTES*



"LA REVOLUTION C'EST COMME UNE BICYCLETTE, QUAND ÇA
N'AVANCE PAS ÇA TOMBE" Eddy Marxkz

LE REGROUPEMENT

DES ECONOMISTES PROGRESSISTES

Deux dates ont marqué l'existence du R.E.P. : la première, le 15 novembre 1975, jour de sa fondation, et la deuxième, le 10 avril 1976, jour où deux de ses membres ont mis en question son existence. Cette mise en question devait aboutir, quelques semaines plus tard, à la disparition du R.E.P.. Dans ce texte, nous nous proposons de brosser un tableau du R.E.P. : son origine, ses objectifs, sa ligne politique, ses structures et son fonctionnement.

1. Origine du R.E.P. (1)

Le R.E.P. s'est constitué à partir d'un noyau d'une douzaine de personnes, principalement des professeurs de CEGEP et des étudiants en dernière année de B.Sc. en économie à l'UQAM. Ces personnes s'étaient déjà rencontrées au mois de mars 1975 en vue d'organiser un colloque sur l'économie québécoise. Ce colloque voulait être une sorte de réponse au colloque sur l'économie québécoise qui avait eu lieu à l'automne 1974, à l'université de Montréal. Il devait en outre permettre d'élargir le groupe puisque toutes les personnes susceptibles de former un regroupement d'économistes progressistes y seraient invitées pour discuter de l'économie du Québec ainsi que de la mise sur pied et de l'orientation du R.E.P.

Pendant l'été 1975, le noyau initial du R.E.P. jugea bon de remplacer le sujet du colloque ; cette fois-ci, il s'agissait d'analyser non l'économie québécoise dans son ensemble, mais "la crise". Ce sujet, plus actuel, avait l'avantage de beaucoup mieux définir le champ d'intervention du R.E.P. en tant que regroupement visant à mener une lutte idéologique. Cependant, ce colloque ne put avoir lieu faute d'un travail sérieux des membres, qui décidèrent alors de convoquer une réunion pour mettre sur pied le R.E.P. Cette réunion eut lieu le 15 novembre 1975 à l'UQAM.

La trentaine de personnes qui y assistèrent adoptèrent les objectifs et la ligne politique suivants.

2. Objectifs et ligne politique du R.E.P.

Pour comprendre les objectifs du R.E.P., il faut d'abord se demander quelles raisons poussèrent certains étudiants et professeurs à se regrouper. Ces raisons sont principalement au nombre de deux : d'abord, l'incapacité de la théorie économique libérale à expliquer la réalité et donc à trouver des solutions aux problèmes courants des économies capitalistes (inflation, chômage, crises...) ensuite, le caractère de classe d'une part, de la théorie économique libérale, et d'autre part, du rôle de l'Etat, tous deux au service de la classe dominante.

De cette analyse découlaient les objectifs que se proposait le R.E.P. à savoir mener une lutte idéologique contre l'idéologie bourgeoise véhiculée par la soi-disant "science économique". Il s'agissait de démontrer, tant en milieu collégial et universitaire que sur la place publique, le caractère de classe de la "science économique" et des interventions économiques de l'Etat (faire une critique des "justifications" économiques, montrer à qui profitent ces interventions, etc.). Pour ce faire, le R.E.P. adoptait comme méthode d'analyse, le matérialisme historique et dialectique.

En outre, le R.E.P. devait permettre de briser l'isolement des gens travaillant dans le champ de l'économie et favoriser, d'une part, des débats entre ses membres afin qu'ils parviennent à une meilleure compréhension des contradictions du capitalisme pour mieux le combattre, et, d'autre part, un travail de ses membres en commun avec les groupes populaires, les syndicats et les "organisations politiques de la classe ouvrière".

Pour atteindre ces objectifs, le R.E.P. se proposait d'adopter certains principes politiques ; en effet, la lutte idéologique du R.E.P. devait être une lutte anti-capitaliste, anti-impérialiste, contre l'oppression nationale, contre l'oppression spécifique des femmes et pour le socialisme.

**Interventions critiques ne doit pas être une revue fermée.
Faites nous parvenir vos commentaires, vos articles, vos critiques**

Une organisation s'avéra alors nécessaire : cinq comités furent créés. Mais avant d'examiner ces comités signalons que les discussions sur les objectifs et la ligne politique ne furent pas très poussées. Les personnes présentes à la réunion du 15 novembre acceptèrent tous ces objectifs ainsi que la ligne politique sans grande discussion ou en situant le débat au niveau si général qu'il ne permit pas d'approfondir certains points, pourtant soulevés lors de cette réunion, et d'où surgirent par la suite des contradictions. Ces contradictions tournaient autour de la conception de la lutte idéologique, d'une part, (pour les uns, c'était une pratique essentiellement théorique, pour d'autres, elle devait être liée aux luttes actuelles) et de la méthode d'analyse, d'autre part, (tous étaient d'accord pour se réclamer du marxisme mais encore fallait-il savoir si plusieurs approches marxistes pouvaient coexister dans une telle organisation). En fait, dans des remarques un peu diffuses, quelques personnes posaient déjà le problème de "comment fonctionner" malgré les contradictions inhérentes à tout groupe "large" qui se donne pour tâche un champ très limité.

3. Structures du R.E.P.

Afin de poursuivre ses objectifs, le R.E.P. se dota, comme je l'ai signalé plus haut, de cinq comités : éducation, recherche, intervention, organisation et coordination. Ce dernier fusionna finalement avec le comité d'organisation qui avait la charge de la diffusion du bulletin, de la convocation et de la préparation des assemblées générales, de l'administration, de la permanence, de la centralisation des informations, de l'accueil et de la coordination des différents comités. Un représentant de chacun des autres comités y siégeait.

De son côté, le comité d'éducation groupait les membres oeuvrant dans le milieu collégial et universitaire ; il devait entre autres constituer un pool de plans de cours, élaborer des bibliographies critiques, etc.

Le comité de recherche devait produire des études approfondies sur certains sujets et favoriser la formation des membres. Enfin, le comité d'intervention était chargé de préparer et de rendre public le manifeste du R.E.P. Il devait également suivre la conjoncture, entre autres, les débats sur le budget et les politiques gouvernementales.

Chaque comité avait donc ses tâches; les membres qui voulaient agir au niveau des cours d'économie ou qui voulaient faire une recherche à plus long terme ou encore intervenir dans les politiques gouvernementales, n'avaient qu'à choisir le bon comité. Chose qui fut faite ce jour-là, le 15 novembre. Chaque comité comptait une dizaine de membres. Mais voyons le fonctionnement de ces comités et celui du R.E.P. dans son ensemble.

4. Fonctionnement du R.E.P.

Dès la fondation du R.E.P. et jusqu'à sa dissolution, les membres se rencontrèrent fréquemment dans les réunions des différents comités ou dans les assemblées générales tenues tous les deux mois. Mais les résultats du travail effectif ne furent pas proportionnels à la fréquence de ces rencontres. Le comité d'organisation a préparé les réunions, photocopié les procès-verbeaux et les ordres du jour mais il n'a publié qu'un seul bulletin. Le comité de recherche a tant bien que mal produit un plan de recherche et une bibliographie sur la crise. Le comité d'intervention, lui, avait beaucoup de projets : il devait produire le manifeste du R.E.P. en deux sections : la première traitant de l'idéologie (économie bourgeoise vs marxisme) et la deuxième, de l'économiste. Il voulait aussi répondre aux tactiques du gouvernement dans le front commun, expliquer les coupures dans les dépenses sociales de l'Etat, examiner le niveau de formation économique des québécois ainsi que les raisons pour lesquelles le MIC avait élaboré des cours. Même s'ils étaient nombreux, ces projets ne furent malheureusement pas suivis de réalisations. Cette inertie conduisit à un certain désintéressement, et les membres se mirent à désertier les assemblées générales. De plus, celles-ci commencèrent à être la scène des débats qui agitaient en ce temps-là les groupes maoïstes.

L'inertie du groupe, les débats un peu stériles et aussi l'engagement de certains membres dans les groupes politiques réduisirent considérablement les effectifs du R.E.P. Huit membres seulement eurent le courage de rester jusqu'à la fin. L'événement qui devait aboutir à la dissolution du R.E.P. se produisit le 10 avril 1976. Ce jour-là, deux membres présentèrent un document dans lequel ils critiquaient le fonctionnement du R.E.P. et faisaient des propositions de travail, qui, en fait, n'en étaient pas, car

elles restaient au niveau des généralités, comme par exemple, "mettre la politique au poste de commande", lier "la recherche en économie avec la lutte des classes", etc. Ce document déclencha un débat qui dura presque deux mois et qu'aujourd'hui, avec le recul du temps, je qualifierais d'assez abracadabrant. Ce débat se déroula sur deux longueurs d'onde. Pour les membres, il s'agissait d'une sorte de psychothérapie de groupe où tout le monde devait procéder à une autocritique, sorte de *mea culpa*, pour avoir agi de façon trop libérale, pour être un petit bourgeois, pour avoir des tendances intellectualistes, etc. Cette autocritique était, bien entendu, complétée par une critique des autres, processus de culpabilisation. En fait, ce groupe de personnes voulait que le R.E.P. fasse une autocritique similaire à celle que *Mobilisation* avait faite quelques mois auparavant (2) et que les membres du R.E.P. rejoignent l'un ou l'autre des groupes *m.-l.* à l'exception du PCC(*m.-l.*). Pour les autres, il s'agissait de voir pourquoi le R.E.P. ne fonctionnait pas et de trouver des solutions qui auraient pu faire repartir ce regroupement sur des bases plus efficaces. Cependant ces personnes ne réussirent pas à placer le débat à ce niveau. Finalement, la discussion dévia sur deux points : 1. sur les lignes politiques des groupes *m.-l.* et 2. sur la pertinence ou non d'un groupe autonome travaillant en économie. Sur ce dernier point, il y eut accord : le R.E.P. ne pouvait pas exister comme groupe autonome, il devait être relié à une organisation politique. Pour les uns, cette organisation existait déjà, c'était *En lutte!* ou *La Ligue* ; les autres hésitaient, proposaient une période de réflexion pour analyser à fond les lignes politiques de ces deux groupes et disaient que, si en cours d'analyse ces lignes ne leur apparaissaient pas correctes, il faudrait envisager de créer une autre organisation. Cette réflexion ne s'est jamais produite. Ceux qui étaient plus ou moins "branchés" avec des groupes *m.-l.* la refusèrent carrément, quant aux autres, l'été était proche, les vacances, la mer... enfin, on ne vit pas que de l'économie...

Conclusion

Le R.E.P. a donc disparu rapidement sans laisser beaucoup de travail derrière lui. D'autres tenteront peut-être de créer un nouveau regroupement d'économistes progressistes. S'ils veulent réussir, ils doivent être conscients de

contradictions inhérentes à une demande de ce type. Ces contradictions, en s'inspirant d'un document de l'ACSES (3) sont 1. politiques : chaque membre aura ses idées politiques, il se peut même que des militants des groupes de gauche y participent. Il s'agit alors de trouver un *modus vivendi* pour que tous ces individus puissent travailler ensemble, sans pour autant renier leurs idées politiques. 2. Théoriques : le problème vient de ce "qu'il n'existe pas une théorie unique et toute faite qui ferait l'unanimité; certains se demandent même s'il faut une théorie. Parmi ceux qui se réclament du matérialisme historique, ne règne pas une interprétation incontestée. Ceci ne signifie pas qu'il n'existe pas de théorie, qu'elles ne soient pas à unifier ou qu'elle ne soit pas à construire." (4) 3. Militantes : certains voudront s'impliquer beaucoup plus dans les événements, suivre les luttes sociales et politiques; d'autres insisteront sur un travail au niveau théorique. 4. Il y a aussi des contradictions parce que les membres viennent de milieux différents, occupent des postes divers, les uns sont professeurs, d'autres étudiants. Les approches, les disponibilités, l'insistance sur tel ou tel aspect de la théorie seront ainsi très variées. Enfin, les structures, les groupes de travail, la centralisation et la diffusion de l'information peuvent poser des problèmes.

Ces contradictions mises à part, on peut se demander si un groupe d'économistes peut travailler de façon autonome, sans être relié à un groupe politique. Lorsque je participais au R.E.P., j'ai répondu négativement, aujourd'hui je dis : pourquoi pas ?

R. Mandelf

Notes :

1. Ce premier point ainsi que les points deux et trois se basent sur des documents photocopiés présentés lors de la réunion du 15 novembre.
2. Pour une analyse au sujet de l'autocritique de *Mobilisation*, voir G. Lefebvre, "Réflexions sur l'autocritique de *Mobilisation*", *Chroniques*, automne 1977 – hiver 1978, pp. 66-143.
3. L'Association pour la critique des sciences économiques et sociales (A.C.S.E.S.), oeuvrant en France, parle de ces contradictions dans son document de présentation. Ce document a été publié à la fin des Matériaux pour un débat. *La crise mondiale du capitalisme*, département d'économie de Vincennes.
4. *Ibid.*, p. 110.

Dans le numéro 2 de la revue, nous vous proposons un court texte du Centre de formation populaire, exposant son orientation et ses objectifs. Cette fois, nous voudrions vous présenter ce qu'il est convenu d'appeler, le mouvement ACEF.

Bien connu aujourd'hui, le mouvement peut être considéré comme une véritable organisation populaire oeuvrant dans le domaine du crédit et de l'endettement. Son organisation, les services qu'il offre, le travail d'intervention que font ses membres, ne permettent aucunement de le considérer comme un simple organisme qui serait voué à la défense du consommateur. Menant une véritable lutte à l'endettement collectif, ce que cherche à faire reconnaître et respecter le mouvement, c'est un droit on ne peut plus fondamental, celui de vivre sans s'endetter.

S'en sortir

LE MOUVEMENT ACEF

Comme son nom l'indique clairement, une ACEF, (Association coopérative d'économie familiale) c'est une association d'individus et de groupes qui a pour fin de s'occuper des problèmes et des conséquences du crédit, de la publicité et des méthodes de vente pour le budget familial. C'est à la fois une coopérative dont les orientations sont déterminées par les membres eux-mêmes en assemblée générale, et un organisme à but non lucratif devant offrir divers services (consultation budgétaire, éducation, formation etc) dans le domaine de l'économie familiale.

Aujourd'hui, on compte au Québec 9 associations regroupées depuis 1970, dans le cadre d'une Fédération dont le bureau national se trouve à Montréal.

Rappelons également, que les origines du mouvement ACEF remontent aux années 1962-63, et plus particulièrement à la grève de Shawinigan Chemicals. C'est à ce moment en effet, qu'un groupe de travailleurs décidaient de créer un service d'entraide mutuelle dans le but de trouver des solutions aux graves problèmes d'endettement auxquels étaient aux prises leurs camarades en grève. Des rencontres furent organisées avec des représentants de la CSN, permettant ainsi la mise sur pied d'un service de budget familial. L'expérience eut un tel succès auprès des travailleurs qu'il fallut développer le service pour pouvoir accéder à toutes les demandes. En 1965, on décida alors d'en faire une véritable organisation autonome en créant à Shawinigan, la première Association coopérative d'économie familiale. Par la suite, en 1966-67, d'autres associations furent créées un peu partout au Québec, formant ainsi un véritable réseau à l'échelle de la Province.



L'ACEF, UNE ORGANISATION DE LUTTE

Cela fait maintenant plus de 10 ans que les ACEF oeuvrent dans le domaine de la consommation et de l'endettement. Aux prises avec la réalité quotidienne de notre société de consommation, elles en ont acquis non seulement une connaissance concrète mais aussi, une expérience inestimable pour permettre d'intervenir dans l'intérêt même des travailleurs. Comme le rappelle très justement, le préambule du mémoire présenté à propos de la loi 72 sur la protection du consommateur,

“Ce que nous disons sur la consommation, sur l'endettement et les lois qui les régissent, nous l'avons appris “sur le terrain” à partir de notre expérience avec les travailleurs, chômeurs et assistés sociaux qui viennent nous voir. Notre façon de réagir face aux lois actuelles et face au projet de loi 72 est déterminée par notre volonté de défendre d'abord et avant tout les intérêts de ceux qui subissent le plus les contre-coups de notre société de consommation.”

(La protection du consommateur, le mouvement ACEF se prononce) p. 2.

A ses débuts, les services des ACEF consistaient principalement à venir en aide aux consommateurs endettés en leur offrant des conseils pratiques et des solutions immédiates à leurs problèmes. Seulement, celles-ci ont toujours refusé de n'être qu'un service de dépannage ou un organisme de consultation. De dures batailles juridiques furent menées avec le succès qu'on connaît, contre les compagnies de finance, Holiday Magic, le Cercle de la future Ménagère, etc. D'un autre côté, des mémoires furent présentés aux gouvernements pour les presser d'agir en matière de protection du consommateur.

Pourtant, il fallait bien se rendre à l'évidence. Loin de s'améliorer, la situation économique des travailleurs s'est au contraire considérablement détériorée ces dernières années. Pour une personne que pouvait aider les ACEF, combien d'autres se trouvaient aux prises avec des pro-

blèmes quasi-insolubles. Quant aux mémoires présentés, il n'en n'est guère resté que des voeux pieux.

C'est dans cette optique qu'il faut comprendre la nouvelle orientation que s'est donné récemment le mouvement ACEF. L'endettement n'est pas un problème individuel qui pourrait être imputable à une mauvaise administration budgétaire ou comme on l'entend souvent, à la faiblesse humaine. C'est un problème collectif dont les causes doivent être recherchées dans la nature même de notre société. Aussi de plus en plus, les différentes ACEF s'efforcent-elles de mettre l'accent sur l'éducation et le regroupement de manière à faire de l'endettement un véritable champ de lutte. Il s'agira non seulement de lutter contre les mécanismes qui poussent à l'endettement comme le crédit à la consommation, la désuétude planifiée, la publicité ou les méthodes de ventes, mais encore de faire reconnaître et respecter un droit à la fois ancien et nouveau, le droit de vivre sans s'endetter.

LA CONSULTATION BUDGÉTAIRE

La consultation budgétaire représente certainement le principal service qu'offrent les ACEF pour permettre de régler les problèmes d'endettement les plus immédiats. Gratuit et confidentiel, il s'adresse aux travailleurs, assistés sociaux, et aux chômeurs c'est-à-dire, avant tout à ceux pour qui l'endettement représente non un luxe comme le prétend une idée bien enracinée, mais une obligation pour arriver à joindre les deux bouts.

Par ce service, on cherchera à faire le point sur la situation financière de la personne impliquée, à débrouiller avec elle les problèmes juridiques et lui fournir les solutions les plus appropriées. Tout à fait original, le service s'avère extrêmement efficace tant pour permettre aux travailleurs d'y voir un peu plus clair que pour faire disparaître les tensions et le sentiment de culpabilité qu'engendrent le fait d'être endetté. Notons également, que de plus en plus, les ACEF s'efforcent de faire des consultations collectives afin de favoriser les contacts et les échanges de points de vue entre des travailleurs aux prises

avec le même genre de difficultés financières.

La consultation elle-même se fait en quatre étapes. D'abord, la discussion porte sur l'analyse de la situation financière et les démarches qui ont été entreprises. Puis, vient dans un deuxième temps l'étude d'un budget nécessaire à la vie courante de la personne. On pourra de cette manière déterminer s'il y a déficit ou épargne. Ensuite, on procède à l'analyse détaillée des dettes, des contrats signés, des engagements, des échéances, etc. La situation étant alors éclaircie, vient le temps des solutions possibles. Il faut bien le dire, elles ne sont guère nombreuses ; le plus souvent, seule la faillite s'avère être la seule solution possible. Néanmoins, mentionnons les 5 solutions envisageables, soit le réaménagement budgétaire, la consolidation des dettes, l'insolvabilité, le dépôt volontaire et la faillite.

La consultation budgétaire représente certainement, pour les ACEF l'instrument privilégié pour connaître bien concrètement la situation d'endettement des travailleurs, dépister les rackets de tous ordres et aussi, déterminer les revendications qui doivent être faites.

LE TRAVAIL D'INTERVENTION

Comme nous l'avons dit plus haut, la formation et l'éducation prennent de plus en plus d'importance dans le travail quotidien des ACEF.

D'abord, des cours de formation sont offerts sur la consultation budgétaire, les lois, l'organisation communautaire, etc. A ceux-ci, viennent s'ajouter les rencontres-information avec des groupes qui le demandent, que ce soit sur le budget, la consommation ou encore l'endettement. Pour leur part, les bureaux de quartier de Montréal (on en compte 7) organisent régulièrement des soirées d'information sur des sujets tels que la publicité, l'alimentation, etc.

Dans la mesure où le mouvement considère que le problème de l'endettement est un problème collectif qui ne peut être isolé des autres problèmes, ce travail d'information contribue largement à développer des moyens de

lutte pour y faire face et à assurer une liaison très étroite avec les autres revendications sociales. Il s'agit par là non seulement d'informer les travailleurs sur leurs droits et les mécanismes d'exploitation qu'ils subissent en tant que consommateurs, mais encore d'apporter un appui direct et concret aux luttes que peuvent mener les syndicats et les autres groupes populaires. Solidaires de tous ceux qui luttent pour un changement social profond, les ACEF n'en continuent pas moins, et sans doute avec plus de vigueur encore que par le passé, leur travail de dénonciation des compagnies et de pression auprès du gouvernement pour obtenir une véritable législation en matière de protection des consommateurs. Que ce soit dans le domaine du crédit, de la publicité des méthodes de vente ou encore de la désuétude, ce qui est réclamé ce sont des lois et une réglementation sévère de manière à trouver des solutions véritables aux problèmes de l'endettement.



Bureau Régional (centre de coordination de
l'A.C.E.F. de Mtl)
1212, rue Panet; 526-0823;

UN PROJET POUR CET ÉTÉ...

L'idée de lancer un atelier pédagogique sur l'économie pour cet été nous est venue à la suite d'un double constat au niveau de l'enseignement progressiste en économie.

Le premier constat, c'est que l'enseignement et la pédagogie des professeurs dits progressistes, s'avèrent bien souvent d'aussi pauvre qualité que celle de leurs collègues traditionnels.

Le second constat, c'est la lacune observée au niveau du matériel pédagogique lui-même, une lacune d'autant plus flagrante que l'économie devient maintenant une matière obligatoire au secondaire.

Ce serait essentiellement sur ces deux questions que devrait porter l'atelier que nous nous proposons de tenir en collaboration avec le groupe La Maîtresse d'école, de l'université de Montréal.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter, Christian Deblock, 849-2788.

La revue a grand besoin de dessins et de photos. Si vous êtes intéressé(e) à collaborer avec nous, contacter C. Deblock, 849-2788.

**Interventions, casier postal 98, succ. Rosemont, Montréal
Montréal H1X 3B6**

L'ENTREPRISE CADBURY : DONNEES DE BASE

Le 8 juillet 1978, la direction de Cadbury-Schweppes-Powell annonçait la fermeture de son usine de Montréal, se contentant d'affirmer que la fermeture aurait lieu "le ou vers le 15 novembre". Rappelons simplement que cette entreprise qui annonçait subitement la fermeture de sa filiale de Montréal est une transnationale britannique qui a des intérêts dans 26 pays du "monde libre" dont l'Afrique du Sud, la Rhodésie et l'Ouganda... Son chiffre d'affaires est de l'ordre de \$ 1,7 milliard et ses profits atteignent plus de 30 millions annuellement. Elle emploie environ 35 000 travailleurs à travers le monde. Sa production varie de la poudre de cacao aux tablettes de chocolat en passant par les boissons gazeuses, les jus, les confitures, le thé, etc. Elle est présente au Ghana et au Nigéria, premier et deuxième producteurs mondiaux de cacao... ce qui laisse planer très peu de doute sur le monopole qu'elle exerce sur cette matière première (avez-vous déjà vu dans les magasins du cacao autre que celui de Fry-Cadbury ?). Au Canada, et ce jusqu'à la fermeture de son usine montréalaise, la compagnie avait deux usines : l'une située à Whitby en Ontario depuis 1975 qui compte une centaine de travailleurs (bientôt 400) et l'autre à Montréal sur la rue Masson avec plus de 500 employés, dont 400 syndiqués (CSN) et 100 cadres. Sur les 400 syndiqués, on comptait 230 hommes et 170 femmes ; parmi ces travailleurs et travailleuses, il y avait une cinquantaine d'immigrants, d'origine italienne surtout.

dossier

Le déménagement de Cadbury

INTRODUCTION

La gauche au Québec a jusqu'à présent très peu contribué à tirer les acquis des événements entourant le départ de Montréal de l'usine Cadbury il y a cinq mois. A la mi-novembre, les 500 travailleurs et travailleuses de l'usine étaient mis à pied. Une situation où la gauche ne peut tirer de véritable bilan d'un événement d'une telle importance et répercuter ce bilan au sein du mouvement ouvrier et populaire est malsaine. Plus concrètement, et dans le cas qui nous occupe, ce genre de situation provoque deux choses. D'une part, le pouvoir en place a la chance de voir

se maintenir la crédibilité de ses politiques économiques et sociales; d'autre part, de la même manière les directions syndicales maintiennent leur propre crédibilité face à leurs membres, sans que leur ligne réformiste par rapport aux fermetures d'usines et au chômage par exemple, ne soit remise en question ou même débattue réellement. Dans les deux cas, les deux parties impliquées s'en tirent à bon compte et leur pouvoir en sort parfois même renforcé avec le résultat inévitable : les entreprises se débarrassent allègrement de leurs employés quand ça fait leur affaire. Et au Québec, un bilan serré de la lutte de Cadbury devient d'autant plus important du fait des liens de solidarité politique qui s'établissent avec toujours plus d'évidence entre les directions syndicales et le gouvernement du Parti québécois.

Il ne nous semble pas exagéré de dire que, pour la population en général, autant le gouvernement du PQ que la CSN ont travaillé fort pour empêcher le licenciement des 500 employé(e)s de Cadbury; ils auraient utilisé et épuisé tous les recours possibles et s'ils ont échoué, c'est qu'il n'y avait rien à faire. Grave erreur!

Le but de notre contribution, si modeste soit-elle, s'insère précisément dans une volonté de porter un jugement critique sur une série de questions reliées au départ de l'usine Cadbury : le rôle manoeuvrier du PQ, un bilan critique de l'action syndicale, etc.

Le cheminement de l'article est le suivant : la première partie s'attache à décrire et analyser, bien que sommairement, la place et l'importance de la transnationale Cadbury de même qu'à critiquer les raisons données par la compagnie pour son déménagement; une deuxième partie analyse l'attitude du gouvernement fédéral et du PQ dans le conflit. Une dernière partie tente d'évaluer de façon critique l'attitude des centrales syndicales. Le plan est donc le suivant :

- a) les raisons du départ de Cadbury
 - 1- les raisons de la compagnie : une critique
 - 2- nos hypothèses
- b) le gouvernement fédéral, le PQ et le départ : exemples d'opportunisme politique et de gouvernements pro-capitalistes

c) les centrales syndicales face aux fermetures d'usine

- 1- politique générale
- 2- le cas de la lutte contre le départ de Cadbury
- 3- que conclure ?

Toutes les questions que nous soulevons, particulièrement celles qui ont trait à la stratégie syndicale, ont un sens pour nous : elles ne relèvent pas d'un débat abstrait. En effet, quoi de plus concret et quotidien que les mises à pied et le chômage, inhérents au capitalisme ? Ce n'est un secret pour personne que les fermetures d'usines et le chômage chronique affaiblissent la capacité de mobilisation et de riposte du mouvement ouvrier face aux attaques incessantes de l'Etat bourgeois et des capitalistes. La lutte pour le socialisme, lutte à laquelle nous nous identifions, exige une tactique et une stratégie adéquates ainsi que des formes de lutte et un système de revendications évitant à la fois le piège de l'abstraction et celui du réformisme.

Les raisons du départ de Cadbury

Avant d'exposer nos propres hypothèses quant aux raisons du départ de Cadbury, car il s'agit plus d'un départ que d'une simple fermeture (1), commençons par faire le point sur les raisons invoquées par la compagnie pour justifier la centralisation de ses opérations en Ontario.

1. Les raisons de la compagnie : une critique

Selon les administrateurs de la compagnie, **canadiens-anglais pour la plupart**, cette "fermeture" aurait été motivée par des raisons purement économiques : le surplus de capacité de production aurait entraîné des pertes financières importantes. Ce surplus était dû au fait que la compagnie, ne s'attendant pas à la montée en flèche "complètement imprévue" du prix des fèves de cacao en 1974, s'est lancée en '73-74 dans la construction d'une nouvelle usine à Whitby en Ontario afin de "répondre au volume du marché anticipé" (2). De toutes les raisons

invoquées, il ressort un trait commun : nous ne pouvions rien prévoir, ni l'inflation, ni la hausse du cacao et du sucre, ni les "fluctuations de conjoncture", etc. Plutôt étrange pour une transnationale aussi imposante et intégrée que l'est Cadbury ! Dans sa lettre explicative, envoyée aux employés licenciés, le président T.C. Powell invoque les difficultés de l'industrie de la confiserie sur le plan mondial : inflation, accroissement des coûts et instabilité du volume du marché. Il est difficile de croire qu'une entreprise aussi monopolisée que Cadbury ne soit pas capable de limiter au maximum les impondérables et les "fluctuations de conjoncture" : nous ne vivons plus à l'époque de la libre concurrence.

Powell affirme que le prix des fèves de cacao est monté en flèche de 1972 (\$ 500 la tonne) à 1976 (\$ 7 000 la tonne, stabilisé aujourd'hui autour de \$ 3 à 4 000) "de manière complètement imprévue". Comment peut-il affirmer une telle chose alors que sa compagnie a les deux pieds bien installés dans les plus importants pays producteurs de cacao ! Il est plus que douteux que la transnationale britannique n'ait rien eu à voir avec la flambée des prix de fèves de cacao, pas plus que le triplement du prix du sucre, il y a quelques années, n'a été indépendant de certaines entreprises... organisées en cartel. Tous les moyens sont bons pour maximiser ses profits.

Dans sa lettre, Powell poursuit en disant que "le volume de nos ventes ne nous permet pas d'exploiter plus d'une usine"; la compagnie affirme que les ventes en '78 sont inférieures à celles de '73 sans espoir, semble-t-il, de remontée à court ou moyen terme. Mais pourtant, la compagnie déclarait au début d'octobre que le mois de septembre '78 représentait "la meilleure période de vente jamais vue" : un "renversement" de conjoncture pour le moins... renversant !

Parmi toutes les autres raisons invoquées, il y a la question des "écarts de salaires" entre les ouvriers de la rue Masson et ceux de Whitby. Mais cela ne tient pas non plus ! Comme l'a bien montré la CSN, cet écart va disparaître très rapidement, d'autant plus rapidement que dans la région d'Oshawa, le salaire moyen est "élevé". D'ailleurs, le salaire moyen dans l'industrie de la confiserie est

plus élevé en Ontario qu'au Québec; l'écart des salaires en question n'était dû qu'au fait que les travailleurs de Cadbury avaient en moyenne 14 ans d'ancienneté, et il était contrebalancé par le fait que les cadres sont mieux rémunérés en Ontario. D'autre part, la compagnie ajoute que la question des "avantages sociaux" dont les travailleurs de la rue Masson bénéficiaient, a joué dans sa décision, ce qui en clair équivaut à dire que le syndicat de Montréal était trop combatif et qu'il soutirait trop d'argent à la compagnie. Raisonement peu surprenant, compte tenu que le syndicat ouvrier à Whitby est dirigé par les *Teamsters, i.e.* un syndicat dont la réputation est de défendre non les intérêts des travailleurs mais, ceux des patrons. Les dirigeants teamsters ont d'ailleurs farouchement dénoncé la CSN pour sa campagne contre la fermeture de l'usine de Montréal et sa campagne de boycottage des produits Cadbury.

La seule raison évoquée par Powell qui ait un certain "bon sens" économique, c'est au niveau de la rationalité de la concentration de la production. Et encore là faut-il faire attention : ce qui est en cause ici, ce n'est pas la qualité de la machinerie à Whitby puisque selon l'aveu même de la compagnie, le niveau de productivité des usines de Montréal et Whitby était à peu près similaire. Il est effectivement plus "rationnel" (en faisant fi bien sûr des "coûts sociaux") d'avoir une seule usine, en l'occurrence celle de Whitby, qui concentrerait l'ensemble de la production plutôt que deux usines produisant chacune à 50% de la même production. L'avantage tient à la réduction des coûts dus à l'exploitation d'une usine au lieu de deux (personnel de direction de l'usine, services de l'usines, taxes, etc.) et au fait que l'usine de Whitby est construite sur un seul plancher, ce qui réduit la main d'oeuvre indirecte, les frais de manutention, etc., et permet de mieux rationaliser la production. Tous ces avantages, cependant, ne pèsent pas lourd dans la balance si l'on tient compte des \$ 2 millions de paie de séparation dont la compagnie doit s'acquitter auprès de ses ex-employés de la rue Masson, des coûts de démantèlement de la machinerie de l'usine de Montréal, de son transport et sa réinstallation à Whitby, tout cela représentant un coût total de \$ 12,5 millions. Il faut en conclure que, quelqu'en soit les raisons vérita-

bles, la compagnie tenait coûte que coûte à déménager ! L'incohérence globale de l'argumentation développée par Powell nous incite donc à croire que le départ vers l'Ontario, loin d'être une décision prise à la hâte, était déjà prévu depuis un bon bout de temps.

Comme il est aisé de le constater, la missive de Powell est truffée de contradictions et de justifications douteuses. C'est tellement grotesque en fait que ça ne pouvait qu'exprimer le plus profond des mépris face aux 500 travailleurs et travailleuses de cette entreprise. Poussant le cynisme, le mépris et la provocation à son comble, Powell annexait à sa lettre un bloc-notes d'Ivan Guay de *la Presse*... "Le boycottage de Cadbury" (18/09/78). Dans cet article, Guay s'en prend violemment à la CSN qu'il rend à toutes fins pratiques responsable de la faillite des entreprises (il donne l'exemple de Dupuis). Il s'en prend avec autant de violence au gouvernement du PQ, un gouvernement qui a entre autre l'irresponsabilité de "décréter un salaire minimum contraire aux lois économiques de la concurrence et de la rentabilité". Tout au long de son article, il fait l'amalgame entre la CSN et le PQ qui "au lieu d'accuser les **hommes d'affaires**, les **anglophones**, les **étrangers**, etc., d'exploiter les Canadiens-français (...) feraient mieux d'inciter ceux-ci à apprendre et à appliquer les lois économiques". Sa tirade anti-syndicale et anti-PQ se termine ainsi : "Ce n'est pas le boycottage des produits Cadbury qu'il faut faire, mais le boycottage des charlatans de la politique (lire : PQ) et du syndicalisme (lire : la CSN)". Nous avons cru bon de faire état des grandes lignes de ce bloc-notes, car en annexant un tel article à sa lettre, la compagnie posait un geste cautionnant et endossant ouvertement les propos de Guay. Geste d'autant plus méprisant si l'on considère que les raisons invoquées pour le départ dans la lettre de la compagnie sont "strictement d'ordre économique" et que "les hommes d'affaires ne sont pas des politiciens". Décidément, le C.A. de Cadbury au Canada a décidé de s'y prendre "par la bande" depuis l'annonce du déménagement le 8 juillet !

Au-delà de l'inconsistance des raisons invoquées par la compagnie, il nous apparaît opportun de souligner quel-

ques faits troublants sur le comportement de celle-ci.

— D'abord le refus obstiné de la compagnie d'accéder à la demande de l'ouverture des livres comptables. L'ouverture des livres de compte aurait peut-être montré que la compagnie envisageait, dès 1973 quand elle décidait de construire une usine à Whitby, d'y concentrer sa production à moyen terme ou quelque information allant dans un sens ou dans un autre qui démentirait les déclarations officielles de la compagnie.

— Pourquoi la compagnie décidait-elle en 1973, alors qu'elle avait à sa disposition tous les terrains nécessaires à la construction d'une seconde usine au Québec, de construire celle-ci en Ontario ? Cela la compagnie ne l'a jamais expliqué et c'est une question centrale. Car, dès lors, n'est-il pas concevable que la compagnie envisageait dès ce moment un transfert éventuel de sa production vers l'Ontario. On pourra nous répondre : mais non ! puisque la compagnie, tout en injectant \$ 10 millions pour la construction de l'usine à Whitby, injectait simultanément \$ 7 millions pour l'agrandissement et la modernisation des installations à Montréal. Nous répondrons : cela n'infirme en rien l'hypothèse que l'idée de la concentration de la production germait dans la tête des administrateurs de Cadbury dès '73 mais indique seulement que ceux-ci n'avaient pas une idée précise de la date de leur départ de Montréal ni du temps que durerait la période de rôdage de l'usine de Whitby ('75-78). De plus, les \$ 7 millions que la compagnie investissait en '73 à Montréal ne sont pas perdus : la machinerie est rendue à Whitby d'une part et d'autre part la compagnie entend vendre le bâtiment qu'elle quitte, bâtiment qui a évidemment pris de la valeur avec la construction d'une rallonge en '73. Par ailleurs, il faut noter que des rumeurs ont circulé à l'effet que la compagnie commençait dès 1975 à effectuer un transfert graduel et discret de la production vers l'Ontario.

— Pourquoi une compagnie dont la meilleure part du chiffre d'affaires est réalisée au Québec, déménagerait-elle en Ontario ? Pourquoi faire un tel "coup" au Québec, alors que Cadbury y contrôle 30 % du marché ? Les raisons d'ordre économique nous paraissent bien minces pour

répondre à de telles questions tout comme le caractère strictement économique des motifs du départ d'ailleurs !

— Le choix de la date de départ ne peut que susciter de sérieuses interrogations. Dans son premier communiqué, Cadbury annonçait son départ pour le 15 novembre... (un mercredi !) soit l'anniversaire de deux ans de gouvernement péquiste. Compte tenu de ce qui a été dit précédemment, nous ne croyons pas que le choix de cette date fut celui d'un conseil d'administration particulièrement mal renseigné sur la situation politique au Québec. Pour nous, le choix du 15 novembre en est un conscient : c'est celui d'administrateurs, pour la plupart du Canada-anglais, qui sont très sensibles et certainement sympathiques à la campagne d'unité nationale menée par la bourgeoisie canadienne. C'est à eux, dont l'un d'ailleurs siège sur le C.A. de la Banque Royale, que l'on doit la subtilité d'un départ annoncé pour le 15 novembre. L'annonce ultérieure que la fermeture aurait lieu le 18 novembre ne camouflait qu'une tentative maladroite de désamorcer la colère populaire qui allait se traduire par une campagne massive de boycottage.

L'INDUSTRIE DU CHOCOLAT

Parmi les entreprises les plus importantes oeuvrant dans le sous-secteur de la confiserie au Canada, notons celles-ci (1976) et le lieu de leur présence physique :

- Cadbury-Schweppes-Powell au QUEBEC et en ONTARIO
- Rowntree-McIntosh Canada en ONTARIO
- William Neilson Ltd. avec deux usines en ONTARIO
- Lowney's Ltd. en NOUVELLE-ECOSSE et au QUEBEC

- Ault Foods (Laura Secord) au QUEBEC et en ONTARIO
- Hershey Chocolate of Canada en ONTARIO
- Life Savers Ltd. en NOUVELLE-ECOSSE et en ONTARIO
- W.M. Wrigley Co. en ONTARIO

Ainsi donc, toutes les marques connues de chocolat et de bonbons divers, excepté Lowney's ont des entreprises bien implantées en Ontario. Selon Laurent Cloutier de *la Presse* (12/10/78), les deux seuls vrais concurrents de Cadbury seraient Rowntree et Neilson car elles mettent sur le marché des produits à peu près équivalents à ceux de Cadbury au niveau du chocolat. Il est toujours délicat de parler de "concurrence" entre transnationales : celles qui oeuvrent dans un même secteur ont souvent tendance à s'organiser en cartel afin de se répartir grosso-modo les marchés et de s'assurer une marge de profit stable. Les exemples d'ententes entre transnationales sont multiples. Dans le cas de Cadbury, par exemple, il suffit de rappeler que cette entreprise s'est entendu avec Rowntree, Neilson et d'autres pour que ces dernières ne mettent pas à profit la campagne de boycottage contre Cadbury pour mousser leurs ventes et tenter de gruger le marché de Cadbury au Québec : elles ont laissé à Cadbury le champ complètement libre au niveau d'une offensive publicitaire. Un tel geste fait partie, de toute évidence, d'un genre de "code d'éthique" entre transnationales; mais cela n'empêche aucunement celles-ci de se livrer concurrence afin de se supplanter mutuellement (au niveau des ventes et du pourcentage d'appropriation du marché) et ainsi se tailler une place toujours plus importante au sein du cartel.

En ce qui concerne les produits du chocolat, c'est Cadbury qui affiche les meilleures ventes au Québec, suivie de Rowntree. Pour l'ensemble canadien, cependant, cette dernière surclasse Cadbury.

2. Nos hypothèses

Non seulement les raisons économiques données par la compagnie sont-elles trompeuses mais nous estimons également qu'il y a des raisons extra-économiques qui ont joué dans le départ de Cadbury.

— La véritable raison économique du transfert final de la production de l'usine Cadbury de Montréal en Ontario, c'est la volonté des administrateurs de la compagnie de localiser la production le plus près possible du centre du marché canadien, c'est-à-dire là où se trouvent ses principaux concurrents. Cadbury domine peut-être au niveau des ventes, au Québec, mais c'est Rowntree qui la supplante au niveau pan-canadien. La localisation de cette dernière en Ontario, y est certainement pour quelque chose ! Pour Cadbury, concentrer sa production dans cette province, cela signifie se donner les moyens nécessaires pour accroître sa part sur le marché canadien. Si c'est profitable à Rowntree d'être située en Ontario, pourquoi n'en irait-il pas de même pour Cadbury ! Qu'une entreprise manifeste sa volonté de concentrer son capital le plus près possible du centre du marché canadien ne peut être indépendante de la détérioration continue de l'économie québécoise. Inutile de préciser que les politiques traditionnelles de l'Etat central favorisant la région ontarienne, ne sont pas étrangères à cet état de fait.

— Sun Life, justifiait à hauts cris son déménagement à partir de raisons purement politiques, croyant que c'était la bonne manière d'agir pour déstabiliser efficacement le PQ et le discréditer auprès de la population. Son attitude finalement s'est retournée contre elle, en produisant le contraire de l'effet désiré. La Cadbury a elle aussi posé des gestes conscients, plus subtils on en conviendra, que la Sun Life, en choisissant de donner une teinte économique à son départ. Ce faisant, les dirigeants de la compagnie ont largement sous-estimés la sensibilité des Québécois francophones au capital étranger qui contrôle dans une proportion écrasante l'économie du Québec. Le succès du boycottage en est un témoignage éloquent. Le boycottage, et les chiffres sont confirmés par le véné-

nable *Financial Post*, mène actuellement à une réduction de 50 % du chiffre d'affaires réalisé par Cadbury au Québec. Nous ne croyons pas que le déménagement de l'entreprise visait délibérément et exclusivement à déstabiliser et discréditer le PQ. Le départ ne s'est pas fait parce que Cadbury en avait assez de 2 ans de gouvernement péquiste et/ou qu'elle voulait à tout prix poser un geste nuisible au PQ et à son projet de souveraineté-association. Aucune des mesures politiques, économiques ou sociales du PQ depuis deux ans ne peut être à la source directe de ce départ. Cadbury s'est plutôt servi de son départ, déjà prévu par les administrateurs depuis un certain temps, pour chercher "par la bande" à mettre le PQ dans l'eau bouillante et rentrer dans le jeu de l'amalgame facile PQ = situation économique québécoise en détérioration = Québec souverain-associé. Ils n'ont pas mis le paquet comme la Sun Life pour deux raisons : la plus importante, c'est qu'un geste public de dénonciation du PQ aurait été vu comme une ingérence d'une entreprise étrangère dans les affaires intérieures d'un pays et la deuxième raison étant qu'ils pensaient avoir appris des fâcheuses conséquences qu'a eu pour Sun Life la forme de son départ. Mais ils ont tout de même réussi à faire sentir que leurs sympathies penchaient très clairement du côté de l'unité canadienne. La conjoncture politique québécoise a joué un rôle certain dans la décision de la compagnie. N'oublions pas la décision de la compagnie de construire une usine en Ontario au début des années 1970 et non au Québec où elle avait déjà tous les terrains disponibles, c'est-à-dire à un moment où le contexte politique était tout à fait particulier au Québec : F.L.Q., montée généralisée des luttes ouvrières dans le secteur public et privé, le Parti québécois gagnant en influence, publication du *Rapport Fantus*, etc. C'est au niveau de la décision de construire l'usine en Ontario plutôt qu'à Montréal que nous croyons devoir situer les raisons politiques objectives de la concentration aujourd'hui de toute la production de Cadbury en Ontario. Subjectivement, Cadbury a cherché à donner un coup de main à la bourgeoisie canadienne en choisissant de donner un verni politique indéniable à son départ.

— La situation politique et sociale au Québec, qui est le reflet des effets de la question nationale sur les différentes classes et fractions de classe, est un facteur essentiel qui a eu un impact sur la Cadbury lorsqu'elle a commencé à transférer sa production en Ontario en '74-75. Deux éléments à faire entrer en ligne de compte : d'une part la grande combativité du mouvement ouvrier québécois et d'autre part le fait qu'à Whitby la compagnie n'ait pas dans les pattes un syndicat CSN mais bien un syndicat Teamster qui ne se pressera sûrement pas pour revendiquer des augmentations pour rejoindre les salaires de leurs confrères et consœurs de la confiserie. N'importe quelle entreprise qui en a les moyens préfère produire dans un climat de paix sociale générale que dans un climat d'affrontements verbaux et concrets, intermittants mais souvent violents, entre patronat et syndicat.



Ainsi, à notre avis, le déménagement de Cadbury en Ontario revêt les aspects suivants. Des raisons économiques, mais pas celles invoquées par la compagnie, telles la concentration de l'industrie de la confiserie en Ontario, la présence des concurrentes de Cadbury dans cette région, les avantages qui découlent de la proximité au centre du marché canadien, la volonté de la compagnie de devenir dominante au niveau des ventes de chocolat au Canada, etc., sont à la base de la décision de la filiale canadienne de Cadbury-Schweppes Ltd de concentrer ses opérations de production en Ontario. Ce départ exprime et s'inscrit dans la détérioration continue de l'économie québécoise. Si la compagnie n'a pas fourni les vraies explications économiques de son départ, c'est qu'elle aurait alimenté énormément la thèse selon laquelle le Québec est perdant dans la confédération et aurait donc causé beaucoup de tort à la notion-fiction de "fédéralisme rentable" et à la campagne d'unité canadienne qui s'orchestre pour faire échec au référendum du Parti québécois. Le déménagement exprime également le refus d'une entreprise de se soumettre à un climat politique et social caractérisé par l'instabilité et doublé de la volonté de la compagnie d'utiliser à sa manière ce départ pour influencer sur la conjoncture québécoise, *i.e.* discréditer le "nationalisme subversif" et un syndicalisme de combat. Parions que la direction de Cadbury fera des déclarations "éclairantes" une fois qu'elle aura reconquis la part du marché qu'elle a momentanément perdu au Québec...

**Le gouvernement fédéral, le PQ et le départ :
exemple d'opportunisme politique
et de gouvernements pro-capitalistes**

Les deux paliers de gouvernement, soit le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec ont une fois de plus "mis en pratique" leur traditionnelle politique de laisser-faire (3). Tous deux se sont comportés en gouvernements qui ne veulent pas s'aliéner et s'attirer les foudres du patro-

nat. Ils y ont bel et bien réussi. Pour la forme, ils ont offert des subventions à Cadbury : plus pour soigner leur crédibilité auprès des Québécois que pour éviter 500 mises à pied...

Du côté fédéral, le gouvernement Trudeau n'a jamais montré qu'il était outre mesure préoccupé par le déménagement de l'entreprise. Le personnel politique fédéral est d'ailleurs resté plutôt silencieux par rapport à tous ces événements. Seul le ministre Lessard s'est risqué à déclarer qu'il était "attristé par la décision de Cadbury de quitter Montréal"... Voilà des paroles qui ont dû reconforter les travailleurs et travailleuses de Cadbury ! La CSN n'a pas manqué de rappeler au gouvernement fédéral, dont la mémoire flanche toujours au mauvais moment, qu'il devrait bien harmoniser ses actes avec ses paroles en concrétisant

"ses engagements à l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) où le Canada est signataire de guides directeurs sur la conduite des multi-nationales ; guides qui spécifient qu'une compagnie qui ferme ses portes devraient fournir les renseignements que l'association accréditée et les gouvernements jugent utiles, ce que Cadbury refuse de faire." (4)

A cette opération de rafraîchissement de mémoire, le syndicat des travailleurs(euses) de Cadbury s'est vu répondre par le gouvernement qu'il n'y avait rien à faire pour empêcher la compagnie de transférer sa production en Ontario. Le ministre des Finances, Jean Chrétien, y est même allé d'un commentaire laconique : "Nous ne vivons pas dans une économie contrôlée, le gouvernement fédéral ne peut intervenir dans ce cas particulier." Il serait légitime de se demander en quoi cette fermeture revêt un caractère si particulier !

La seule mesure que le fédéral ait daigné prendre, c'est mettre à la disposition des licenciés(e)s des fonds pour des programmes de recyclage : une manoeuvre qui tente de faire croire aux ouvrier(e)s qu'ils (elles) pourront se recycler et trouver facilement un emploi par la suite... malgré le taux de chômage que l'on connaît actuellement.

L'attitude du PQ n'a guère été plus reluisante. Elle nous montre jusqu'où ce parti est prêt à aller dans sa croisade pour "civiliser le capital étranger" (5). Wayagamack nous en avait déjà donné un pressentiment et Cadbury nous en donne maintenant la certitude : par rapport aux fermetures et au chômage, le PQ réagit comme n'importe quel gouvernement bourgeois traditionnel, le laisser-faire est la règle d'or. Parizeau ne déclarait-il pas d'ailleurs, seulement quelques jours après les élections du 15 novembre 1976 : "Les hommes d'affaires sont des gens forts pratiques. Tout ce qu'ils veulent connaître, ce sont les règles du jeu." Le PQ s'est vite chargé d'indiquer au patronat de quel côté sa sympathie allait.

C'est surtout l'opportunisme qui a caractérisé l'attitude du gouvernement du PQ. En effet, les réactions de la direction du parti, notamment celle du ministre R. Tremblay, connu pour son anti-syndicalisme, ont été on ne peut plus révélatrices. Dans un premier temps, celui-ci rendait "l'intransigeance" du syndicat de Cadbury responsable du déménagement alors que dans un deuxième temps, changeant son fusil d'épaule, il concentrait ses critiques autour des "erreurs administratives" de la compagnie. Clairement, le gouvernement du PQ ne veut pas être associé aux fermetures, aux déménagements et à la détérioration de la situation économique, pas plus qu'il ne voudrait que son projet de souveraineté-association y soit associé. C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre que le PQ ait dénoncé la CSN puis les "erreurs" de la compagnie. La forme du départ de Cadbury revêtait une allure beaucoup trop politique : c'est pourquoi le PQ a voulu, à tout prix, tenter de "cacher" et minimiser la teneur politique du geste de Cadbury.

Ce n'est que lorsque le PQ s'est rendu compte de l'énorme sympathie populaire envers les 500 travailleurs et travailleuses menacé(e)s de licenciement et qu'il pouvait en tirer du capital politique qu'on a assisté à un revirement de situation : non pas la CSN mais les "erreurs" de l'entreprise étaient à blâmer ! L'ampleur prise par le mouvement d'appui au boycottage, des curés de paroisse aux groupes populaires, a même poussé le PQ à proposer que les établissements gouvernementaux boycottent les produits

Cadbury et a incité plusieurs députés péquistes à faire passer des annonces dans les journaux signifiant leur appui au boycottage. Poussant l'opportunisme encore un peu plus loin, le PQ a profité de l'occasion pour laisser sous-entendre que le déménagement de Cadbury était un autre exemple du coût du fédéralisme avantageant l'Ontario. Paradoxalement, le PQ est sorti plutôt gagnant de cet événement (au niveau de son image) qui a attisé la haine traditionnelle des travailleurs(euses) québécois(es) et de différentes couches de la population contre le capital étranger. Rappelons ici que le PQ a toujours été plus porté à "défendre" les travailleurs d'une usine étrangère (ex : United Aircraft) que les travailleurs d'une entreprise appartenant à des Québécois (ex : les grèves de La Presse, les luttes des Fronts communs de 1972 et 1976).

Dès que la compagnie a annoncé son départ, le syndicat demandait au gouvernement du PQ de se doter d'une loi qui permettrait à celui-ci d'enquêter sur la fermeture, une loi lui permettant d'obtenir tous les chiffres et renseignements nécessaires à l'analyse de la situation (ouverture des livres de comtes) et qui aurait déterminé, suite à l'enquête, si le gouvernement devait ou non autoriser le transfert de la production. Le gouvernement a constamment répété au syndicat qu'il ne possédait pas de pouvoir d'enquête et qu'aucune loi ne lui permettait de le faire.

Le seul geste posé par le PQ en fut un plus pour sauver sa propre face que pour sauver 500 emplois. Le gouvernement fit une proposition formelle à la compagnie, littéralement à la veille de la fermeture. Le 16 novembre, le ministère de l'Industrie et du Commerce déposa ses offres : subvention directe de \$ 2 millions à Cadbury, construction d'une usine au coût de \$ 20 millions que le gouvernement aurait loué à la compagnie, fourniture gratuite de techniciens en gestion pour relancer les ventes de Cadbury au Québec et réparer ainsi le tort causé par la campagne de boycottage, etc. Le gouvernement s'engageait même à exercer des pressions sur le syndicat pour l'amener à "modérer" ses revendications salariales... Cette offre, survenant plus de cinq mois après l'annonce de la fermeture, qui plus est : une journée avant la fermeture officielle, il paraît bien légitime de douter de la bonne foi du gouvernement...

De toute évidence, celui-ci présentait cette offre pour éviter que ces 500 nouveaux chômeurs ne s'ajoutent au passif de sa base électorale. Le mythe du "préjugé favorable aux travailleurs" ne doit-il pas survivre?! En agissant de la sorte, le PQ apparaissait comme un gouvernement de bonne foi aux prises avec l'intransigeance d'une entreprise. Cette manoeuvre a certainement réussi à maintenir sa crédibilité chez bon nombre de travailleurs et de travailleuses.

L'attitude du gouvernement du Parti québécois face à la fermeture de l'usine de Cadbury à Montréal, a démontré qu'il n'était pas prêt à se comporter différemment de ceux qui l'ont précédés au pouvoir, dans les mesures à prendre concernant les fermetures d'usines. Même les aspects les plus "humanistes" voire "progressistes" du programme du Parti québécois se révèlent maintenant vides et creux. Le PQ n'aimerait sûrement pas se faire rappeler avec quelle insistance Parizeau réclamait du Parti libéral en 1973 l'ouverture des livres de compte de L'Iron Ore!

C'est, entre autres, à la lumière de tels exemples que la nécessité d'un parti des travailleurs et travailleuses nous apparaît urgente. Un parti dévoué non pas aux intérêts du Capital et de ses profiteurs mais dévoué à la défense et à la promotion des intérêts de la classe ouvrière et de tous les opprimés.



Les centrales syndicales face aux fermetures d'usines

La question de l'attitude et de l'action des centrales syndicales dans les cas de fermetures d'usines, et plus spécifiquement dans le cas de Cadbury, mériterait à elle seule un long développement et pourrait faire l'objet d'un article spécifique. Dans les pages qui suivent, cependant, nous nous contenterons d'esquisser quelques commentaires généraux et de poser des questions sur ce qui a été fait, ce qui n'a pas été fait et ce qui aurait pu être fait. Nous espérons avoir l'occasion de développer ce point ultérieurement.

1. Politiques générales

Il est nécessaire de distinguer la politique des directions syndicales avant et après novembre 1976. Ce n'est pas que les politiques soient fondamentalement différentes, mais aujourd'hui avec le Parti québécois au pouvoir, les directions syndicales sont davantage ouvertes à la collaboration avec le gouvernement.

Depuis son élection en novembre '76, le gouvernement péquiste utilise le sentiment nationaliste pour souder à lui la classe ouvrière et ainsi lui faire accepter de supporter le prix tout entier de la crise économique. Mais l'idéologie n'est pas en soi suffisante et le gouvernement compte sur la collaboration formelle des directions syndicales pour organiser la concertation (ou rencontres au sommet) entre syndicats-patrons-gouvernement. Comme le soulignait Louis Fournier, à la veille du premier sommet économique de mai '77 :

“Le simple fait qu'il a eu lieu, ce fameux Sommet économique, voilà déjà une grande réussite pour le gouvernement Lévesque, même si on est encore loin d'un “new deal” québécois. Le gouvernement du Parti québécois a ainsi réussi ce que ni Bourassa ni Trudeau n'ont pu faire : “séquestrer” 150 représentants du capital et du travail et les obliger, sinon à se parler, du moins à s'écouter.” (6)

A la lumière des résultats du 15 novembre 1976, les centrales syndicales ont précisé leur programme de "lutte". Ainsi peut-on lire dans un document de la FTQ, adopté à son dernier congrès :

"La mission spécifique de la FTQ consiste à faire (les législations n.d.l.r.) le moins tardivement possible... Par exemple, nous pourrions provoquer un débat public sur les fermetures d'usines et l'action législative. A l'issue d'un tel débat, s'il est mené largement dans l'opinion publique, le gouvernement serait placé dans une position plus confortable pour intervenir." (7)

Elle ajoute :

"Nous continuerons aussi d'adopter une attitude pragmatique dans notre effort pour assurer une présence réelle du mouvement dans les organismes gouvernementaux et para-gouvernementaux de consultation. Un effort particulier devrait être fait par la FTQ pour que ces organismes soient revalorisés..." (8)

Du côté de la CSN, malgré un discours plus à gauche, notamment en ce qui a trait aux nationalisations sans indemnisation des usines menacées de fermeture, on conserve des perspectives tout à fait similaires. Ainsi, peut-on lire dans le dernier document pré-congrès :

"Il importe donc que dans l'opinion publique nous établissions clairement les enjeux politiques et que nous puissions infléchir les décisions dans le sens des intérêts de la majorité que représentent les travailleurs (...) ainsi sans pressions continues des travailleurs (...) tout pouvoir politique oublie les travailleurs." (9)

Somme toute, la stratégie consiste à faire des pressions continues pour infléchir les décisions du patronat ou du gouvernement. Il n'est jamais question de mobiliser l'ensemble du mouvement ouvrier.

Une manifestation bien concrète de la faillite des politiques des directions syndicales a certainement été le cas de l'usine Wayagamack.

Frappé(e)s par la fermeture de leur usine, les travailleur(euses) de la Wayagamack organisaient en mai 1977 une manifestation sur les lieux mêmes du sommet économique à La Malbaie. Le propriétaire de cette dernière, Paul Desmarais, s'engagea alors à réétudier la situation de la compagnie pendant que Laberge, président de la FTQ, tout souriant remerciait le président Desmarais de la Consolidated Bathurst et que R. Lévesque "rayonnait". Comme le déclara si bien se dernier, "C'est ça, les sommets économiques" : l'entente patrons-gouvernement-syndicats.

Cinq mois plus tard, la Wayagamack fermait quand même ses portes : 375 travailleurs(euses) se retrouvaient en chômage.

Aujourd'hui on apprend que Consolidated Bathurst a quadruplé ses gains nets au cours des trois premiers trimestres de '78. Elle a fait 73 fois en gains, la perte prévue pour la Wayagamack !

Il s'agit là d'un cas parmi d'autres. Depuis 1975, 600 établissements de travail ont été fermés; 42 500 personnes ont été congédiées (10). Mais quelle est la réponse syndicale face à cela? Toujours la même. Que ce soit dans le cas de Wayagamack, Dupuis, Cadbury, Tourbec, etc. on maintient toujours la même "perspective miracle" du lobbying, des comités bi ou tri-partites, pour sauver les emplois. A chaque fois, on aboutit aux mêmes échecs, aux mêmes défaites. Ce qui n'est pas sans démoraliser l'ensemble du mouvement ouvrier.

2. Le cas de la lutte contre la fermeture de Cadbury

L'impuissance et l'inefficacité des stratégies syndicales se trouvent entièrement confirmées dans le cas bien concret de la Cadbury.

C'est le 8 juillet dernier, quelques semaines seulement après que le syndicat eût signé une nouvelle convention collective, que la compagnie annonçait la fermeture de son usine de la rue Masson et le congédiement de 500 travailleurs et travailleuses, ses opérations étant dorénavant centralisées en Ontario.

Quelle a été la réaction première des travailleurs(euses) lockouté(e)s? "Nous ne voulons pas devenir des chômeurs

ou des assistés sociaux, on veut continuer à travailler. On va se battre jusqu'au bout pour ça." Puis,

"Le syndicat national des employés de Fry Cadbury (CSN) n'a jamais accepté et n'accepte pas le déménagement de cette compagnie en Ontario. Grâce à l'exploitation de ses employés à Montréal, Cadbury a fait des profits pendant 60 ans, et c'est avec ces profits que Cadbury a bâti l'usine de Whitby. Pour les travailleurs il n'est tout simplement pas question que Cadbury, aujourd'hui, les mette à la rue et déménage en Ontario." (11)

Mais derrière ces paroles empreintes de fermeté, démontrant la volonté de lutte de ces travailleurs(euses), se cachait la riposte traditionnelle, commençant par le vieux barratin du lobby parlementaire.

Le syndicat rencontra le ministre Tremblay le 20 juillet et les représentants patronaux de Cadbury les 3 et 17 août, le président Powell refusant quant à lui de se présenter. Le syndicat rencontra également le député de Mercier, G. Godin, le ministre des Corporations, Lise Payette, le ministre fédéral de l'Expansion économique régionale, Marcel Lessard, sans compter les députés fédéraux Lachance, Lavoie et Joyal.

De toutes ces démarches, que s'est-il dégagé ? De nombreuses promesses d'études, de recherches, de réflexion et la proposition d'un comité technique auquel les travailleurs(euses) pouvaient siéger; mais le lendemain, cette dernière proposition faite par le ministre Tremblay en était devenue une de "simple participation" à ce comité ! Comme la CSN le mentionna dans un communiqué, les propositions changent selon que l'on soit en présence du ministre ou en communication téléphonique !

Le syndicat de Cadbury et la CSN exigèrent alors du gouvernement qu'il se donne le pouvoir d'enquêter sur les comptes de la compagnie afin d'autoriser ou non son départ. Partant du cas de Cadbury, il s'agissait pour les syndiqué(e)s de réclamer une loi-cadre qui vaudrait "pour toutes les fermetures d'usine". Malheureusement, toutes les démarches entreprises pour obtenir une enquête publi-

que se sont avérées vaines.

Au niveau des moyens de pression, une vaste campagne de boycottage des produits Cadbury était mise en branle en septembre puisque comme le déclarait le président du syndicat dans un communiqué en date du 7 septembre '78

“Le seul moyen de pression que possèdent actuellement les travailleurs de Cadbury est celui du boycottage systématique des produits Cadbury, Schweppes et Welch. C'est le seul moyen de faire plier cette compagnie qui se moque éperduement de la population du Québec en annonçant son déménagement en Ontario pour le 15 novembre et qui agit de façon indécente face à ses employés en les mettant à la rue sans autre considération en ces termes où les normes pour l'assurance-chômage se resserrent dramatiquement. La Sun Life et Dupuis Frères, c'était déjà beaucoup trop, on ne peut pas accepter Cadbury.” (nous soulignons)

Le premier novembre dernier, une grande manifestation rassemblant plus de dix mille personnes, organisée par le Conseil central de Montréal avec le soutien de quelques autres conseils centraux, se tenait dans les rues de Montréal contre la fermeture de Cadbury. C'était la plus grande manifestation depuis la victoire du PQ.

Malgré cela, la compagnie réitérait sa position. La fermeture était définitive.

3. Que conclure ?

Si l'importance et l'ampleur tant de la manifestation du premier novembre que de la campagne de boycottage, montrent hors de tout doute l'énorme appui populaire à la lutte des travailleurs(euses) de Cadbury, il est cependant clair que cela n'a ni suffi ni ne pouvait suffire à empêcher le déménagement de la compagnie en Ontario.

Une telle transnationale avec des filiales dans une vingtaine de pays est à peu près insensible à une campagne de boycottage comme celle qui a été entreprise. Par contre la

CSN, elle, y a investi \$ 100 000 s'il en est besoin de le mentionner. Insuffisant, ce moyen de pression n'en a pas moins été rapidement présenté comme l'ultime instrument de lutte, bloquant par là-même toute autre possibilité de formes de lutte différentes. Quant aux revendications, notamment celle de l'ouverture des livres comptables, c'est avec une grande mollesse qu'elles étaient poussées par la direction de la CSN. L'absence de perspective de lutte est d'ailleurs apparue, on ne peut plus clairement à la fin de la manifestation du premier novembre, alors que la seule promesse était un boycott à vie des produits Cadbury. Ce n'est sûrement pas cela qui allait redonner les emplois aux travailleurs(euses) de Fry-Cadbury !

Ce sont de telles situations qui amènent le mouvement ouvrier à mener chaque lutte comme si elle était la première et la seule du genre. Non seulement cela contribue-t-il à augmenter les illusions dans la volonté réelle des gouvernements à résoudre ces problèmes mais surtout, cela **mine la confiance des travailleurs et travailleuses dans leur propre force.**

En avril dernier, la CSN adoptait une résolution ferme, proposant "que face aux fermetures d'usines rentables, la CSN recommande la nationalisation sans indemnisation", pour mettre un terme final à ce cauchemar que constitue les fermetures d'usine pour les travailleurs(euses). Pourtant, dans le cas précis de Cadbury, cette résolution n'a jamais été mise de l'avant !

La CSN a volontairement mis de côté la revendication de nationalisation sans indemnisation. En concrétisant celle-ci, elle se serait placée en position de confrontation avec le gouvernement du Parti québécois. Redoutant une telle situation, elle a préféré maintenir ses moyens de pression et ses revendications dans le cadre limité qu'on connaît. Ceci a amené le syndicat local à se laisser entraîner sur un terrain dangereux et incorrect en proposant la centralisation de la production à Montréal; une centaine de mises à pied à Whitby, étant moins "dramatique" que 500 à Montréal.

"Le syndicat exige donc que la compagnie centralise ses opérations non pas à Whitby, mais à Montréal.

Les cent mises à pied de Whitby sont tout de même moins dramatiques que les 500 de Montréal et le chômage à Whitby (région immédiate d'Oshawa) est sensiblement plus bas qu'à Montréal (7, 7,5 % à Oshawa pour 9,2 % à Montréal pour juillet 1978)." (13)

Une telle position mettrait directement en conflit les travailleurs(euses) de l'Ontario avec ceux et celles du Québec. Il faut être sans ambiguïté. Les travailleurs(euses) n'ont pas à faire les frais de l'anarchie capitaliste. Il faut s'opposer à toute forme de mise à pied. Sur ce point, le syndicat local n'en arrivait-il pas à cautionner la pratique des licenciements, en poussant sa revendication de centraliser la production à Montréal ? Syndicalement, c'est inacceptable ! Pourtant, c'est à cette logique que mène inévitablement la politique des directions syndicales actuellement.

Plutôt que de lancer un grand débat sur les moyens de concrétiser la nationalisation de Cadbury sans indemnisation et la poursuite des opérations sous contrôle ouvrier et plutôt que d'envisager la construction d'un réel rapport de forces, les directions syndicales ont préféré s'en tenir à leur stratégie traditionnelle. La lutte de Cadbury constituait un tremplin idéal pour un débat large sur les fermetures et le chômage : l'énorme appui populaire dont bénéficiaient les travailleurs et travailleuses de Cadbury était un élément clé permettant d'une part la construction de ce rapport de force et d'autre part un débat très riche. Mais non, les débats ont été consciemment étouffés par les directions syndicales car celles-ci savent très bien la dynamique qui se serait alors enclenchée. Inévitablement, les bureaucrates syndicaux répliquent que les travailleurs et les travailleuses ne sont pas suffisamment "avancé(e)s" ou "conscientisé(e)s" pour entamer de tels débats. Voilà où mène aujourd'hui la collaboration des directions syndicales avec le représentant québécois du Capital, le Parti québécois.

Dans les conflits qui inévitablement surviendront à l'avenir, il faudra tirer les leçons de cette lutte...

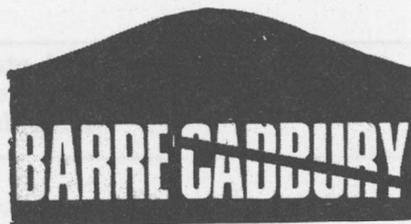
Pierre Bérubé
François Fournier
Serge Morin

Concentration : en Ontario, en '74, 15 propriétaires et associés actifs employaient 5 934 personnes tandis qu'au Québec 13 employaient un total de seulement 2 657 employés. La concentration de la main d'oeuvre et des entreprises de ce secteur est très clairement située en Ontario.

Statistique Canada classifiait pour 1975 un total de 93 entreprises au Canada oeuvrant dans la fabrication de confiserie. 41 de ces entreprises sont situées en Ontario et 31 au Québec. Au niveau des entreprises employant plus de 100 personnes, on en compte 1 en Nouvelle-Ecosse, 1 au Nouveau-Brunswick, 6 au Québec et 12 en Ontario. En '75 toujours, sur les 41 entreprises en confiseries en Ontario, on en retrouvait 19 employant plus de 50 employés (46%), tandis qu'au Québec, sur un total de 31, on n'en comptait que 7 (22,5%). Quant aux entreprises de 200 employés et plus, on en comptait 9 en Ontario (22%) et au Québec seulement 4 (13%). En consultant le dossier des fabricants de confiseries de Statistiques Canada depuis 1960, on peut constater une certaine tendance à une concentration croissante des entreprises de confiserie vers l'Ontario qui joue, là encore, un rôle d'entonnoir, soit par l'agrandissement d'usines déjà existantes, soit par la mise sur pied de nouvelles usines (Neilson à Beachville, Ont, en '76, Cadbury à Whitby en '74 et puis maintenant Cadbury-Mtl, qui concentre l'ensemble de ses opérations en Ontario. Une seule exception, Life Savers Ltd qui, déjà installée en Ontario allait ouvrir une nouvelle usines en Nouvelle-Ecosse en '76. Le fait qu'au Québec en '75 on comptait 9 entreprises employant de 20 à 49 employés puis en '76 seulement 3 ne reflète pas un signe de concentration de la production grâce à des fusions/absorptions mais bien la faillite de ces entreprises à cause du fort degré de monopolisation du secteur et du marché déjà encombré.

NOTES :

1. Dans ses justifications et dans ses communiqués, Cadbury a toujours pris soin de parler de fermeture plutôt que de déménagement...
2. *Lettre du président T.C. Powell à ses employé(e)s.*
3. On pourrait rajouter un troisième palier gouvernemental, soit l'administration de la ville de Montréal. Drapeau a insisté pour dire qu'il n'y avait rien pour empêcher le déménagement de la machinerie. Il y a à peine quelques semaines, la Ville passait une commande de chocolat pour une valeur de \$ 2 000... à Cadbury.
4. Service de recherche de la CSN. *Document Cadbury* p. 7.
5. Une vieille promesse du PQ...
6. Louis Fournier in *le Jour* vol. 1 n° 17, mai 1977.
7. *Un programme pour maintenant*, 15^e congrès de la FTQ, novembre-décembre '77. pp. 16-17.
8. Ibid. p. 20.
9. *Pour le droit au travail*, 49^e congrès de la CSN, juin 1978.
10. *La Presse*, 8 novembre 1978
11. Service de recherche de la CSN. *Document Cadbury*, p. 3.
12. *Lettre à Hector Aubin*, président du Syndicat national des employés de Fry-Cadbury, 07/09/78.
13. Service de recherche de la CSN, *Document Cadbury*, p. 4.



NOTES

1. Dans ses investigations et dans ses commentaires, L'œuvre à l'œuvre
de Marx est une œuvre de l'œuvre même de la science
de la science, pour la science même de la science.

Marx

LA

VALEUR

et

l'économie politique

Gilles Dostaler.

EDITIONS **m⁸** ANTHROPOS

Dans les deux ouvrages qu'il a consacrés à la théorie de la valeur chez Marx (cf. Interventions, no : 2), Gilles Dostaler s'était efforcé de montrer, contrairement à une opinion bien établie, à quel point sa théorie pouvait être originale et conforme aux exigences de scientificité. Une question demeure toutefois dans le Capital. Comment est-il possible que Marx lui-même ait pu être amené à abandonner sa propre théorie de la valeur pour reprendre et faire sienne dans la majeure partie du Capital, la théorie de Ricardo pourtant magistralement rejetée dans le chapitre premier du livre I.

C'est à cette question que s'efforce de répondre l'article de Marc Los, que nous vous proposons ci-dessous; un article qui, nous en sommes convaincus saura intéresser la personne même "non avertie", à l'originalité et à l'actualité de la pensée marxiste.

Commentaires sur deux livres de Gilles Dostaler

**Théorie marxiste de la valeur
et problème de la transformation des valeurs
en prix de production**

Dans son livre de 1942 sur Marx (12), Joan Robinson met en évidence une contradiction entre le concept de valeur que Marx aurait soutenu dans le livre I du Capital, qui serait un concept de valeur-travail incorporé, et le concept de prix de production, défini dans le livre III, qui serait le prix nécessaire à la péréquation des taux de profit.

On sait en effet que, lorsqu'il n'y a pas uniformité de la "composition organique du capital" dans les différentes branches, les prix ne peuvent être égaux aux "valeurs". Ceci amène Joan Robinson à rejeter comme "métaphysique" le concept marxiste de valeur du livre I pour ne retenir comme "scientifique" que le concept de prix de production du livre III.

Cette contradiction soulignée par Joan Robinson entre le concept de valeur et le concept de prix chez Marx a été admise par la plupart des économistes et a été à l'origine de nombreux débats et polémiques entre économistes de différentes écoles de pensée depuis la parution du *Capital*. Si l'on excepte les marxistes dogmatiques pour lesquels tout ce qu'a écrit Marx est Ecriture Sacrée, cette contradiction a donné lieu à deux types de position. Certains économistes, qu'ils se situent à l'intérieur ou à l'extérieur du mouvement politique socialiste, remettaient en cause la validité de toute la théorie marxiste de la valeur et adoptaient la théorie marginaliste. D'autres se proposaient de "corriger" Marx sur certains points "techniques" afin de sauver "l'essentiel", à savoir une analyse scientifique précise de l'antagonisme structurel entre capitalistes et travailleurs.

Le très grand mérite des deux ouvrages de Gilles Dostaler est de souligner l'ancienneté de ces débats sur le statut théorique de la valeur et des prix dans l'oeuvre de Marx, mais aussi et surtout de montrer que le problème et le cadre conceptuel de la discussion ont été mal posés dès le départ et que la faute en revenait à Marx lui-même.

L'auteur aborde la question de la valeur et des prix chez Marx avant tout comme un historien de la pensée économique, non comme un théoricien essayant de construire une théorie logiquement cohérente à partir de l'oeuvre de Marx. Ceci marque à la fois le très grand intérêt mais aussi les limites de son travail. Les deux livres sont complémentaires. Dans le premier (6), Dostaler examine la question vue de l'extérieur de l'oeuvre de Marx, c'est-à-dire vue par d'autres économistes. Il décrit avec force érudition les débats qui ont eu lieu entre économistes, entre le moment de la parution du livre II du *Capital* en 1885 et les travaux de Von Bortkiewicz sur le "problème de la transfor-

mation” en 1907. Ces débats furent engendrés en grande partie par le défi qu’Engels lança aux économistes dans la préface au livre II : ce défi consistait à rendre compatible la théorie de la valeur-travail “marxiste” et la péréquation des taux de profit. Dans son deuxième livre (5) l’auteur examine la question vue de l’intérieur de l’oeuvre de Marx. Il examine la théorie de la valeur chez Marx à partir de l’oeuvre même de ce dernier et souligne les interprétations divergentes que l’on peut donner du même texte. Il retrace ensuite la genèse du problème de la transformation, c’est-à-dire les raisons pour lesquelles Marx a été amené à essayer de résoudre ce problème. Il montre enfin, par une comparaison entre les théories de Ricardo et de Marx, que ce dernier, en proposant sa solution au problème de la transformation des valeurs en prix de production retombe sur une conception strictement ricardienne de la valeur. D’où l’explication apportée par Dostaler à la “contradiction” relevée, entre autres, par Joan Robinson : “Il y a contradiction chez Marx non pas entre la théorie de la valeur du livre IIIe et celle du livre Ier mais entre la version marxiste et la version ricardienne de la théorie de la valeur, version qui est l’interprétation courante de la théorie marxiste de la valeur”.

Si l’on admet le point de vue de la citation précédente, il reste à expliquer les raisons profondes pour lesquelles Marx, tout en proposant à certains endroits de son oeuvre une théorie originale de la valeur serait si souvent ricardien ailleurs. On peut se demander aussi si Dostaler a donné ces raisons profondes ou a seulement constaté sans explication les ambiguïtés de Marx. Après un résumé des deux ouvrages, cet article essaiera de répondre aux deux questions précédentes.

Résumé des points essentiels des deux ouvrages.

“Valeur et Prix-histoire d’un débat”

Le débat dont il s’agit dans ce livre est le débat entre économistes, avant et après la parution du livre III du Capital, sur la solution à apporter au problème de la péré-

quation du taux de profit et sur celle de Marx en particulier. Pour les premiers théoriciens du marginalisme, tel Böhm-Bawerk, chef de file de l'école "autrichienne", il y a contradiction entre le concept de valeur-travail du livre I et le concept de prix de production du livre III. Cet auteur voit là un aveu d'échec indirect. Les critiques marginalistes s'intéressaient en fait assez peu à la cohérence interne des schémas de Marx.

Au contraire, certains économistes, en s'intéressant de près à ces schémas découvrirent assez vite des failles logiques : les inputs étaient calculés en "valeurs", donc non transformés en prix, alors que les outputs étaient calculés en prix. Tugan-Baranowsky en particulier mit en lumière l'inexactitude des schémas et en proposa une correction pour un modèle simple à trois secteurs. Il faisait partie de ceux que l'on a appelé les "révisionnistes" parce qu'ils espéraient effectuer une synthèse du marginalisme et du marxisme. D'autres auteurs, tel Kautsky, répliquèrent au révisionnisme en s'en tenant à la lettre de Marx, en dépit des erreurs de logique qui pouvaient s'y glisser.

Avec Von Bortkiewicz, brillant économiste et mathématicien russe et admirateur de Walras, les erreurs mathématiques des schémas de Marx allaient trouver leur correction définitive. C'est l'un des mérites du livre de Dostaler de souligner que, dans son modèle en valeurs et dans son modèle en prix, Von Bortkiewicz avait anticipé sur les travaux plus récents de Samuelson (*) et de Sraffa (14) respectivement. En anticipant sur ce dernier, il était l'ancêtre de l'analyse néo-ricardienne actuelle, ce qui n'est pas tout-à-fait étonnant puisque Von Bortkiewicz était lui-même un Ricardien. De Walras, il retenait néanmoins l'idée que l'on peut représenter le fonctionnement d'un système économique par un système d'équations mathématiques. Avec Von Bortkiewicz, comme l'écrit Dostaler, "il n'y a

* Dans le modèle en valeur, la valeur d'un bien est un prix particulier proportionnel à la quantité de travail directe et indirecte nécessaire pour le produire. Dans (4), livre de classe bien connu, Dorfman, Samuelson et Solow montrent bien qu'il s'agit simplement du "prix dual" d'un modèle input-output, calculé à partir de la matrice inverse et des coefficients d'emploi, dans le cas très particulier où la valeur ajoutée est composée uniquement des salaires.

pas de transformation des valeurs en prix, des plus-values en profits, mais passage des données techniques et du salaire réel à deux systèmes de comptabilité, l'un baptisé système en valeurs, l'autre système en prix" (6, p. 148). On ne voit plus alors très bien l'intérêt du système des "valeurs" et on peut légitimement conclure avec Joan Robinson au caractère métaphysique du concept de valeur "marxiste".

La conclusion précédente suppose néanmoins que l'on ait identifié, comme le fait Von Bortkiewicz, théorie marxiste et théorie ricardienne de la valeur. Dans son deuxième livre, l'auteur montre que cette identification n'est pas entièrement fondée : "Marx construisait simultanément les concepts de marchandise, de travail abstrait et de valeur, et la théorie de la valeur qui en résultait ne pouvait être confondue avec l'hypothèse selon laquelle les produits (et non les marchandises) sont échangés proportionnellement à une valeur conçue comme un attribut technologique de l'objet" (5, p. 178) *.

"Marx, la valeur et l'économie politique"

Dans ce livre, l'auteur présente sa propre interprétation de la théorie marxiste de la valeur et décrit l'évolution qui a conduit Marx lui-même à essayer de trouver une solution ricardienne au problème de la transformation des valeurs en prix. Dans la première partie de son livre, l'auteur montre que les concepts de marchandise, de travail abstrait et de valeur sont des objets logiques qui doivent être construits simultanément et que la valeur est une mesure réelle associée à la marchandise. La marchandise n'est pas un objet concret, ayant des caractéristiques physiques spécifiques, mais un objet abstrait, une fraction du produit

* En annexe à leur livre (1) Benetti, Berthomieu et Cartelier donnent une bibliographie commentée de la littérature plus récente sur le "problème de la transformation". La lecture de cette annexe est donc complémentaire sur le plan historique du livre de Dostaler.

social global, lui-même indéfiniment divisible. Cette conception de la valeur a été magistralement et rigoureusement exposée par Jacques Fradin (7, 8, 9). Dostaler montre très clairement à partir de l'oeuvre même de Marx que la théorie de la valeur-mesure a été la contribution originale de Marx, mais que ce dernier n'en a pas lui-même perçu toute la nouveauté et hésitait à abandonner une conception plus naturaliste de la valeur, analogue à celle de Ricardo. Dans le quatrième chapitre de son livre, Dostaler se demande pourquoi Marx s'est posé le problème de la transformation et montre que ce dernier tentait d'expliquer ainsi la conversion de la plus-value en profits, c'est-à-dire la "réalisation" de la plus-value et la répartition de la plus-value globale entre les différentes branches de la production. Dans la dernière partie de son livre, Dostaler compare les théories ricardienne et marxiste de la valeur et montre que Marx, dans ses schémas de transformation, abandonne sa propre théorie de la valeur-mesure et du même coup les concepts de marchandise et de travail abstrait, au profit de la théorie ricardienne. Cela justifie alors pleinement les corrections mathématiques apportées par Von Bortkiewicz à ces schémas.

Discussion – le problème de la réalisation de la plus-value

Les deux ouvrages de Gilles Dostaler sont remarquables et offrent un très grand intérêt sur le plan de l'histoire de la pensée économique. Les contradictions et les hésitations de Marx entre deux théories de la valeur, l'une vraiment originale, l'autre n'étant qu'une élaboration marginale des idées de Ricardo, sont bien mises à jour. L'auteur a aussi le mérite de montrer que la quasi-totalité des économistes ont interprété Marx comme un Ricardien, que ce soit pour le critiquer ou pour le défendre et quelles que soient par ailleurs leurs positions politiques. Engels en particulier a fortement contribué à répandre l'interprétation ricardienne de la théorie de la valeur de Marx. L'auteur montre bien également que le problème de la transformation était

logiquement lié pour Marx au problème de la conversion de la plus-value en profits et à celui de sa répartition entre les différentes branches de la production : autrement dit, les schémas de transformation ont été une fausse réponse au problème de la "réalisation" de la plus-value.

Ce dernier point aurait pu mettre l'auteur sur le chemin d'une explication au fait que Marx revenait si souvent à une conception ricardienne de la valeur. Or, l'auteur ne nous donne qu'une constatation de ce fait, sans véritable explication. Celle-ci suppose en effet la construction cohérente et abstraite d'une théorie de la valeur fondée sur celle qui a seulement été ébauchée par Marx. Cette construction suppose néanmoins, pour des raisons de cohérence interne, l'élimination d'un grand nombre de concepts ou d'idées de Marx lui-même, qui sont incompatibles avec une théorie de la valeur-mesure. Cette entreprise de reconstruction a été récemment commencée par J. Fradin (7, 8, 9) et est en grande partie fondée sur la relecture de Keynes par Bernard Schmitt (13).

Il serait difficile de résumer en quelques lignes la conception de J. Fradin, mais on peut néanmoins en résumer quelques points essentiels pour notre propos. De Keynes, J. Fradin adopte la distinction de l'anticipé et du réalisé. La valeur n'apparaît que dans l'échange réalisé et corrélativement on ne peut distinguer entre "valeurs" et prix nominaux réalisés. La monnaie ne peut être une marchandise servant d'"équivalent général" ou d'étalon de valeur mais est un cadre vide, dématérialisé, purement nominal : les salaires sont distribués sous forme monétaire dans les entreprises, puis, dans une même opération d'échange généralisé, ces salaires sont dépensés à l'achat de biens (qui deviennent de ce fait même "marchandises."), ce qui détermine la valeur de la force de travail, la valeur du produit social global et la plus-value globale dans la société, si l'on tient compte de la conversion des profits monétaires des entreprises en profits réels par l'achat-vente de biens-profits. Il n'y a aucune liaison quelconque entre les dollars versés sous forme de salaires et les dollars utilisés dans les échanges. La plus-value apparaît "ex post" comme le solde positif mesurant l'écart entre la valeur du produit social global et la valeur de la force de travail. Une consé-

quence de cette conception qui est essentielle pour notre propos est la suivante : la plus-value, la valeur de la force de travail et la valeur du produit global sont formées et réalisées **simultanément** dans la même opération logique, l'échange généralisé. La "loi de la valeur" est donc une loi de la circulation. Il n'y a pas de scission entre une **formation** de plus-value qui aurait lieu dans la sphère de la production puis une **réalisation** de la plus-value qui se déroulerait.

Or, comme le montre excellemment Fradin dans ses commentaires sur les schémas de circulation de Marx (9), celui-ci, en parfaite contradiction avec sa propre théorie originale de la valeur, a toujours soutenu l'existence d'une telle scission. Du même coup, puisque la valeur au sens original de Marx (c'est-à-dire au sens de la valeur-mesure) n'apparaît que dans l'échange, Marx était obligé pour faire apparaître la plus-value dans la production, de revenir à une conception "physique" de la plus-value comme **surtravail concret**, conception qui était par ailleurs plus visiblement compatible avec sa vision de l'exploitation des travailleurs par les capitalistes et avec ses objectifs politiques révolutionnaires. Ce faisant, Marx ne pouvait que retomber sur la théorie classique de la valeur.

La cause profonde du Marx ricardien est donc son désir de faire apparaître la formation de plus-value dans la sphère de la production elle-même. Or, la grandeur globale de la plus-value ainsi "formée" dans la production ne se confondrait avec la grandeur de la plus-value "réalisée" que si les anticipations de tous les entrepreneurs étaient parfaites et intégralement réalisées. A partir du moment où ces anticipations ne se réalisent pas, il n'y a aucune liaison directe entre le surtravail concret fourni dans la production et la plus-value réalisée dans l'échange. Pour Fradin "toute l'analyse de Marx repose finalement sur la négation de la différence entre l'anticipé et le réalisé et par conséquent sur la valorisation immédiate de tous les biens" (9, p. 22). En réalité, la plus-value dépend tout autant des "besoins" de consommation ressentis par les travailleurs que de leur rôle dans la production.

Gilles Dostaler ne semble pas percevoir qu'en insistant sur la scission entre formation et réalisation de la plus-value, Marx ne pouvait que redevenir "classique". Ceci

provient du fait que Dostaler reste trop fidèle à Marx jusque dans certaines de ses erreurs. En conséquence, à lire ses deux livres on se demande constamment pour quelles raisons obscures Marx s'obstine dans l'erreur ricardienne et résoud le problème de la transformation comme il le fait.

Par exemple, Dostaler accepte la théorie de la plus-value comme surtravail engendré dans la production : "La lutte des classes n'est pas une lutte pour le "partage du gâteau" comme dans les modèles néo-ricardiens. Elle se déroule d'abord au niveau de la production. La plus-value est d'abord du travail non payé, ce n'est pas une catégorie de la distribution" (5, p. 155). En fait, si on admet que la plus-value est formée et réalisée dans les achats-ventes de marchandises, il faut admettre aussi qu'elle dépend des "besoins des consommateurs", quelle que soit par ailleurs la manière dont on explique ces "besoins".

Conformément à Marx, pour Dostaler, l'étude de la répartition de la plus-value et des prix peut se faire après l'étude de la formation de la plus-value : "La plus-value est donc expliquée au moyen de la théorie marxiste de la valeur. L'étude de sa répartition est en grande partie à faire. Quant à celle des prix elle relève d'une étape ultérieure de l'analyse" (5, p. 189). En fait, c'est par les prix réalisés que la plus-value est simultanément formée et répartie. Par conséquent, il faut expliquer **simultanément** les prix, la répartition de la valeur globale entre plus-value et valeur de la force de travail, et la répartition de la plus-value entre les branches, entre profits et rentes. On ne peut tenter d'expliquer d'abord la valeur de la force de travail et la plus-value et **ensuite** les prix et la répartition de la plus-value.

Toujours conformément à Marx, pour Dostaler, la monnaie ne peut être qu'une marchandise : "Un étalon de valeur ne peut être qu'une marchandise dont la valeur est, par nature, variable" (5, p. 162). Ailleurs, il écrit pourtant : "C'est pourtant à l'intérieur du cadre théorique dans lequel s'inscrit la théorie de la valeur que pourra s'élaborer une théorie de la monnaie..." (5, p. 190). La monnaie en fait est dématérialisée et c'est précisément le rôle différent joué par la monnaie entre la formation des salaires (valeur anticipée) et les achats-ventes des marchandises

(valeur réalisée) qui explique en partie la formation-réalisation de la plus-value. Quant aux prix, ils sont purement nominaux.

Conclusion

La lecture de l'histoire de la pensée économique suppose une grille d'interprétation cohérente. Par exemple, Maurice Dobb, dans son excellent ouvrage sur l'histoire des théories de la valeur et de la répartition (3) adopte le point de vue "néo-ricardien" de Sraffa comme grille d'interprétation de la pensée des autres auteurs. De même, Gilles Dostaler essaie par ses deux livres d'interpréter l'histoire des débats sur le problème de la transformation et l'évolution de Marx lui-même sur ce problème, à partir d'une théorie de la valeur-mesure qui a effectivement trouvé son ébauche chez Marx lui-même. Il constate très justement les ambiguïtés de Marx et son retour à une conception ricardienne de la valeur, dans ses schémas de transformation.

Malheureusement, comme Dostaler "colle" trop Marx sur la théorie de la plus-value et ne semble pas voir la contradiction entre la théorie de la plus-value de Marx et sa nouvelle théorie de la valeur, il ne voit pas que là se trouve l'explication de la contradiction entre cette dernière et les schémas de transformation. Autrement dit, la contradiction entre la théorie de la valeur de Marx et la théorie ricardienne des schémas de transformation ne fait que redoubler la contradiction entre la première et la théorie de la plus-value. L'origine de cette double contradiction est elle-même à chercher dans l'absence de distinction chez Marx entre l'anticipé et le réalisé.

En somme, Marx serait redevenu Ricardien dans les schémas de transformation parce qu'il n'était pas suffisamment Keynésien.

Marc Los

BIBLIOGRAPHIE

- (1) Benetti, Berthomieu, Cartelier : *Economie Classique, Economie Vulgaire*, Presses Universitaires de Grenoble – Maspéro (1975).
- (2) Cencini, A. et Schmitt, B. : *La pensée de Karl Marx – Critique et synthèse*, Castella, vol. I (1976) et vol. II (1977).
- (3) Dobb, M. : *Theories of Value and Distribution since Adam Smith – Ideology and Economic Theory*, Cambridge University Press (1973).
- (4) Dorfman, R., Samuelson P. et Solow R. : *Linear Programming and Economic Analysis*, Mc GrawHill (1958).
- (5) Dostaler, G. : *Marx, la valeur et l'économie politique*, Ed. M8, Anthropos, (1978).
- (6) Dostaler, G. : *Valeur et Prix – Histoire d'un débat*, Presses de l'Université du Québec, (1978).
- (7) Fradin, J. : *Les fondements logiques de la théorie néo-classique de l'échange*, Presses Universitaires de Grenoble - Maspéro (1976).
- (8) Fradin, J. : *Recherches sur l'Analyse Economique de l'ordre social*, Document de travail no : 8, Faculté de Droit et de Sciences Economiques et Politiques de Besançon. Dept. de Sciences Economiques (fév. 1977)
- (9) Fradin, J. : *Reconsidération du rôle des schémas de la reproduction, l'analyse de la plus-value* (juillet 1975).
- (10) Maarek, G. : *Introduction au Capital de Karl Marx*, Calmann Lévy (1975)
- (11) Morishima M. : *Marx's Economics – A Dual Theory of Value and Growth*, Cambridge University Press (1973)
- (12) Robinson, J. : *An Essay on Marxian Economics*, St-Martin's Press (1942) – réimprimé en 1976.
- (13) Schmitt, B. : *Monnaie, salaires et profits*, Presses Universitaires de France (1966).
- (14) Sraffa, P. : *Production of Commodities by Means of Commodities*, Cambridge University Press (1960).

BIBLIOGRAPHIE



Mode d'accumulation et industrialisation au Brésil

Cet article a pour but de montrer quelques éléments de l'industrialisation brésilienne à partir des années 60 qui nous permettent de différencier cette économie d'autres économies latino américaines. Dans un premier stade de Division Internationale du Travail, ces économies se ressemblaient par leur dépendance au capitalisme central, s'insérant dans le commerce international comme fournisseurs de produits primaires et matières premières. Dans un deuxième moment, cette dépendance se complexifie, au moment où cette insertion s'inscrit non seulement dans le cadre des transactions de marchandises tout simplement, mais va se trouver directement reliée au dynamisme de la circulation internationale du capital argent. Le Brésil en est l'exemple le plus caractéristique. Il faut donc lire ce texte en parallèle avec celui présenté dans le numéro précédent de la revue et qui traitait plus particulièrement du cas chilien.

L'industrialisation "substitutive d'importations" est le trait caractéristique du développement des pays latinoaméricains à partir des années 30. Pendant les premières trente années de ce processus, il finit par installer un parc industriel, notamment les industries de textile, du vêtement, de la chaussure et pharmaceutique. Le coefficient d'importation baisse sensiblement entre 1920 et 1960 pour tous les pays du continent.

Parmi ces économies, le capitalisme brésilien était le seul qui comptait avec un parc industriel et un marché interne lui permettant la réalisation d'investissements volumineux, à capital-intensif et technologiquement plus complexe (1), qui sont le corollaire de la nouvelle orientation de la "Division Internationale du Travail" (DIT) qui s'installe à la fin des années 50, et au début des années 60.

Dès le début des années 50, l'état élargit sa participation comme producteur direct, en entreprenant les gros projets sidérurgiques et en prenant le monopole de l'extraction et le raffinage du pétrole. La substitution d'importation atteint, donc, le département I de l'économie, premièrement les biens intermédiaires (industrie métallurgique, transformation de minéraux non métalliques, en plus de ceux déjà mentionnés). Une certaine idéologie nationaliste présente dans les cadres bureaucratiques des régimes populistes, et dans la pensée des économistes de la CEPAL, préconisait la poursuite de ce processus jusqu'à la substitution d'importation des biens de capitaux, comme la seule voie pour le développement auto-centré.

Pendant, déjà à la fin des années 50, un nouveau mode d'accumulation s'annonçait. L'accent serait mis sur le développement du secteur de biens durables (Département III), en oubliant les politiques qu'envisageaient la dynamisation de DI, comme forme de réaliser l'internationalisation de la production et la reproduction du capital.

La crise du début des années 60, la perte de dynamisme de la substitution d'importations, est donc une crise d'installation d'un nouveau mode d'accumulation orienté vers la dynamisation de DIII, qui ne pourrait pas se faire dans le cadre du régime populiste. Conséquence de la nouvelle DIT, le capital international, plus efficace, prend charge de l'implantation de l'industrie de l'automobile et la "ligne blanche" (frigidaires, laveuses, etc). C'est le moment où le pacte de classes, trait fondamental du populisme, éclate à cause de l'apparition sur le plan politique de la classe ouvrière revendiquant, elle aussi, son morceau de gâteau. Ce conflit entre le capital et le travail déclenche un climat d'instabilité économique et politique, lequel aboutit à la prise du pouvoir en 1964 par les forces armées.

Le Régime Militaire et le "Miracle Economique Brésilien"

Le nouveau mode d'accumulation, par lequel les entreprises géantes s'installèrent à l'intérieur des frontières na-

tionales sous la forme des investissements directs, exigeait du pays une grande capacité de gérer des moyens de paiements internationaux, non seulement pour faire face à la dépendance continue d'importation de biens de capitaux, mais aussi pour faire retourner aux maisons mères des firmes internationales les profits réalisés à l'intérieur du Brésil. Ce nouveau rapport avec le capitalisme international, situé à un degré plus élevé de la DIT, donnera un caractère plus complexe aux crises futures de la balance des paiements. Ces crises s'exprimeront par la contradiction de l'industrialisation tournée vers le marché interne, mais financée et contrôlée par le capital étranger, et l'incapacité de retourner à la circulation internationale des capitaux la partie de l'excédent qui appartient au capital international. Sous le nouveau mode d'accumulation les crises seront des crises de la circulation internationale du capital-argent (2).

La politique économique du gouvernement militaire avait 4 piliers principaux :

- La politique salariale - Gel des salaires (dorénavant, le salaire minimum pour tout le pays sera fixé par le ministère du travail) et démantèlement des syndicats et de toute sorte d'organisation politique ouvrière.
- La politique fiscale - qui a réussi à doter l'Etat d'un budget capable de répondre aux exigences de la nouvelle qualité de la structure de production de l'économie.
- La politique monétaire - axée sur la restriction du crédit aux petites et moyennes entreprises, provoqua de nombreuses faillites et favorisa la fusion des entreprises marginales (nationales) avec le grand capital international.
- La révocation de la loi qui limitait le retour des profits à la circulation internationale et la signature de l'Accord de Garantie aux Investissements Etrangers, créant une libre avenue aller-retour au capital étranger.

La première période qui suit le coup d'état, 1964-67, est une période de "récession contrôlée". Les politiques économiques adoptées n'ont fait que préparer le terrain pour l'accomplissement d'un processus de concentration et centralisation du capital (et du revenu), qui se vérifierait peu après, à un rythme visant à brûler les étapes. Le terrain

était, donc, propice au fonctionnement des oligopoles, non seulement du point de vue technique (toute politique de prix, de taxation, de subsides, etc. favorisait le grand capital) mais aussi du point de vue politique, où le bras armé de la dictature ne s'est pas posé de limites pour démanteler tous les mouvements de contestation au régime.

C'est dans le cadre de cet ordre socio-politique et économique que se réalise le "miracle économique brésilien". Tout au long de la période 1968-1974, le taux de croissance du PIB se situe autour de 10 % par année. Le "miracle économique", cependant, ne signifie aucun changement du mode d'accumulation de l'économie. Le département III est le secteur moteur de l'économie, financé et contrôlé par le capital étranger. La participation du capital étranger ne se restreint pas seulement à DIII. Il s'associe au capital de l'état dans la construction de gros projets des produits de base (sidérurgie de l'acier, mines, extraction de minéraux stratégiques, etc.) L'état, de son côté, devient lui-même un géant économique comme agent de produc-

tion direct. Il a le monopole de l'extraction et du raffinage du pétrole, des services de télécommunication, de la production d'énergie électrique ; il participe à d'autres activités, comme la commercialisation de dérivés du pétrole, la construction navale entre autres. En 1970, l'état seul participait à 65 % de la formation interne brute du capital fixe. Au capital privé national, il restait les industries secondaires de DIII et le secteur traditionnel, le département II de l'économie. La période de croissance accélérée a mis en évidence la dichotomie de l'économie en deux secteurs, DII et DIII, d'un côté, et de l'autre côté a provoqué un phénomène de concentration du revenu qui s'inscrit parmi les plus inégalitaires au monde (en 1970 le coefficient était de .63, et les 5 % plus riches de la population touchaient autant de revenu que les 80 % plus pauvres, 36,3 % et respectivement (3).

"Le travailleur dépense ce qu'il gagne ; le capitaliste gagne ce qu'il dépense", disait l'économiste Michael Kalecki. Cela illustre d'une façon claire la logique de fonctionnement du processus de croissance avec concentration du revenu. La consommation capitaliste, et non son abstinence, sous forme d'épargne, est l'élément qui rend possible la poursuite des investissements dans le secteur des biens durables, investissements qui ne sont pas soumis à la contrainte de l'épargne interne. On concentre le revenu, non

pour augmenter le volume de l'épargne, mais pour dynamiser la consommation de groupes plus favorisés dans l'échelle de la distribution. Le DII essayait de croître vers l'exportation, condamné qu'il était par la faiblesse de son marché interne, corollaire du gel des salaires et de la marginalisation d'une majorité de la population dans le processus de distribution. Cependant, l'orientation de DII vers le marché externe, n'est pas tout simplement une conséquence de la faiblesse de son marché interne, mais une nécessité vitale qui s'insère dans l'organicité de ce mode d'accumulation, comme élément important dans le processus de création de moyens de paiements internationaux permettant le retour à la circulation internationale du capital-argent de l'excédent qui appartient au capital international. Produits textiles, vêtements, chaussures vont rejoindre les produits agricoles et les matières premières dans les "corridors" d'exportations créés par le gouvernement, comme tentative de maintenir le dynamisme du secteur exportateur. La compression salariale, la perte de pouvoir d'achat de la majorité de la population, loin d'être un symptôme ou l'annonce d'une crise de sous-consommation, sont hautement bénéfiques au système, non seulement pour garantir des prix compétitifs au marché international mais aussi pour servir d'attrait au capital international assoiffé de profit facile. Nous pouvons, peut-être, parler de ce modèle comme étant un modèle hybride, où DIII n'est pas en vérité le seul secteur dynamique, mais où le secteur exportateur est aussi essentiel à cause des liens de ce mode d'accumulation avec le marché international.

Au bout de 7 ans de croissance accélérée, les crises de la balance des paiements se révèlent l'élément perturbateur de l'harmonie de cette croissance. Les exigences d'importation de biens d'équipements, l'augmentation du prix du pétrole à partir de 1973, le volume des profits qui retournaient au capitalisme central (sans parler de la détérioration des termes de l'échange qui est une constante dans le commerce entre les pays centraux et pays périphériques) provoquent des déficits constants dans la balance des paiements qui sont compensés par l'entrée des capitaux étrangers et par l'endettement du pays devant les organisations financières internationales. En 1968 la dette externe était de 4,310 Milliards de dollars US. En 1974 elle était de 17,368 Milliards. En 1975 elle équivalait à peu près à 30 % du PIB.

La Crise du Miracle

A partir de 1974 le rythme de la croissance diminue sensiblement. Il ne s'agit plus d'une "récession contrôlée", mais d'une crise plus profonde : épuisement du mode d'accumulation orienté vers la dynamisation de DI_{II} . Pendant la croissance, l'ancienne idée de la dynamisation de DI à l'intérieur de la frontière nationale a été complètement absente des politiques économiques d'un état qui avait déjà atteint une importance considérable dans la production des biens et services, et elle n'était pas non plus dans l'intérêt des multinationales, puisque cela revenait à faire concurrence à leurs maisons mères. Pourtant, la dépendance vis-à-vis un DI situé à l'étranger devient insupportable : en 1975 l'importation de biens de capitaux atteint le chiffre de 4 Milliards de dollars ou 32,3 % du total des importations, ou encore 45,4 % de la valeur des exportations de la même année. En 1974 et 1975 la balance courante enregistre deux déficits spectaculaires de 7 Milliards de dollars respectivement, ce qui a été compensé par l'augmentation de la dette sous forme de prêts de financement à l'importation et par les investissements directs. Cette solution de court terme ne fait qu'aggraver le cercle vicieux de la balance de paiements du pays, et la solution structurelle n'était autre que le ralentissement de l'activité économique, par la réduction drastique des importations, tout en maintenant les efforts d'exporter à tout prix. La crise de ce mode d'accumulation pose donc la nécessité d'un processus de "substitution d'importation de biens de capitaux", ce qu'impliquerait un nouveau mode d'accumulation où l'accent serait mis sur la dynamisation de DI , comme tentative de se donner une plus grande autonomie dans la production et la reproduction du capital.

Selon Oliveira (4), ce modèle de substitution d'importation de biens de capitaux semble prendre deux directions principales :

- substitution d'importations de biens de capitaux dans le sens strict.
- substitution d'importations de biens de capitaux comprise dans un sens plus large. Pour la Première, on comprend l'importation des machines tout simplement. Quant à la deuxième, il s'agit d'entreprendre de gigantesques projets de production de biens intermédiaires servant non seulement à la demande interne, mais destinés aussi à l'exportation. Ce pro-

cessus signifie une sorte de "Substitution d'exportations", renforçant de cette manière la capacité d'achat des exportations et augmentant la possibilité de créer des moyens de paiements internationaux pour financer l'importation lourde qui restera toujours le cordon ombilical de la dépendance.

Quelle que soit l'alternative adoptée, deux questions sont importantes :

- comment ce processus se financera-t-il extérieurement ?
- à qui appartiendra le contrôle des capitaux investis ?

Les deux alternatives impliquent nécessairement à court terme une augmentation encore plus grande d'importation d'équipements. Comment cela se financera n'est pas clair étant donné le volume de la dette externe et l'inélasticité de la demande et de l'offre des exportations brésiliennes.

Un aspect important des politiques économiques du gouvernement récent est l'intensification des relations commerciales avec le tiers monde, le Brésil étant déjà une présence marquante en Amérique Latine. Certains théoriciens du développement parlent même d'un rôle d'agent "sub-impérialiste" de ce pays dans le continent.⁽⁵⁾ Des avantages énormes pour ce pays pourraient venir sous forme d'élargissement de marché et d'échange inégal intra-continental, qui soulageraient la crise dans laquelle l'économie brésilienne est plongée.

-
- (1) TAVAREZ, Maria da Conceicao - *Das Substituicoes de Importacao ao Capitalismo Financeiro* - Zahar, Rio de Janeiro, 1974.
 - (2) OLIVEIRA, Francesco de - *A Economia da Dependência Imperfeita - Paroes de Acumulação, Oligopolios e Estado No Brazil: (1950-1976)*, mimeog.
 - (3) FISHLOW, Albert - *The Brazilian Size Distribution of Income*, in *American Economics Review*, may, 1972.
 - (4) OLIVEIRA, Francisco de - *Ibid.*
 - (5) MARINI, Rui Mauro - *Sous-développement et Révolution* - Paris, Maspéro.

in revue INTERVENTIONS critiques en économie
politique, Montréal, n°3, printemps 1979.
(pp. 80-101).

la presse

Offres gouvernementales présentées au Front commun

Le salaire minimum de \$265 refusé par l'Etat

DEVOIR

Parizeau prévient les employés de l'Etat

Les offres du gouvernement seront modérées

Financial Times

Study suggests Canadian rates are below U.S.
— for how long remains to be seen

Minimum wage back in line

par Monique AUDET

Une nouvelle supercherie:

LE RAPPORT FORTIN SUR LE SALAIRE MINIMUM

Les conclusions du rapport de l'économiste Pierre Fortin sur le salaire minimum (1) impliquent purement et simplement une diminution réelle des salaires des travailleurs les plus mal payés au Québec. L'adoption par le gouvernement du Québec, des recommandations de ce rapport, constitue par conséquent, une attaque frontale contre ces travailleurs qui cherchent à améliorer leurs conditions et leur qualité de vie et conséquemment, une attaque contre l'ensemble des travailleurs.

L'effort consenti par l'économiste Fortin contre l'augmentation du salaire minimum s'appuie sur le fait qu'une telle augmentation entraînerait non seulement une augmentation du nombre des chômeurs — plus particulièrement chez les jeunes — mais encore une élévation des prix et une diminution de la rentabilité et de la position concurrentielle des entreprises.

Pierre Fortin appuie son analyse à partir, d'une part, d'études américaines sur le sujet (principalement) et d'autre part, de ses propres calculs statistiques.

La majorité des études américaines dont s'inspire le Rapport Fortin comporte le même type d'argumentation (2) :

Pour qu'une entreprise embauche des bas salariés (ces travailleurs à faible productivité), il faut que cela lui soit rentable au sens économique du terme. Les forcer à payer davantage pour cette main-d'oeuvre peut affaiblir cette rentabilité. Une augmentation des salaires y entraînerait

donc des mises-à-pied, c'est-à-dire une diminution de l'emploi et par conséquent, une augmentation du taux de chômage.

Cet argument repose en fait sur l'hypothèse théorique que les entreprises fonctionnent à l'optimum : les profits y sont au plus bas (nuls) et ne peuvent diminuer sans que cela entraîne une diminution de la production, diminution qui pourrait aller jusqu'à une détérioration sérieuse de la position concurrentielle de l'entreprise, voire même jusqu'à sa ruine complète, jusqu'à son élimination du marché.

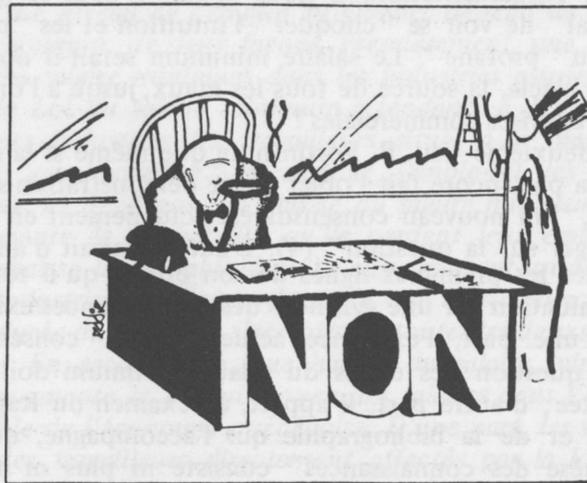
De façon générale en outre, une telle argumentation contient implicitement l'hypothèse selon laquelle les bas salariés reçoivent une rémunération minimale (entre 40 % et 50 % du salaire industriel moyen) en vertu de leur faible productivité. Pour la cause, on ignore complètement l'existence d'un système de discrimination (de la dualité du marché du travail jusqu'à la discrimination pure et simple par l'âge, le sexe, la race). On évite également de prendre en compte le fait que la productivité des travailleurs dépend de leur emploi lui-même, des outils de travail, de l'équipement et de l'organisation du travail à l'intérieur de l'entreprise.

L'argumentation décrite ci-haut, avec de telles "omissions" conduit d'elle-même à conclure que les travailleurs à faible productivité (réunis dans les industries à bas salaires) doivent recevoir une rémunération correspondant à cette productivité; par conséquent, il devient économiquement dangereux que, par ses mécanismes interventionnistes, l'Etat fixe un salaire "minimum" au-delà de ce que "méritent", selon le calcul à la marge, ces bas salariés. D'ailleurs, les économistes les plus acharnés contre les hausses de salaires minimum vont jusqu'à prôner l'abolition de la fixation d'un taux minimum de salaire, la non-intervention de l'Etat, une politique de "laisser-faire" opérée par la "main invisible".

Quant aux études statistiques qui accompagnent cette argumentation et qui visent à la vérifier, on s'entend généralement pour dire qu'elles comportent toutes des difficultés, puisqu'il n'existe aucun "truc" statistique pour isoler l'impact du salaire minimum des autres facteurs qui affectent l'emploi, les prix, la rentabilité et la position

concurrentielle de l'entreprise. On s'entend de la même manière pour dire qu'il est extrêmement difficile – voire impossible – d'élaborer une méthode permettant de déterminer l'impact à long terme des hausses du salaire minimum sur la croissance économique.

Par conséquent, compte tenu de la toile de fond hypothétique brièvement tracée ci-dessus, et compte tenu des difficultés inhérentes aux tests statistiques, il est permis a priori de douter de la précision des résultats des études existantes et de la validité entière de leurs conclusions.



Les remarques préalables de P. Fortin

Avant de procéder à l'analyse, l'économiste Fortin tient à effectuer certaines remarques qu'il s'agit maintenant de commenter brièvement.

Premièrement, il met en garde le lecteur contre le fait que

“Bien souvent, les conclusions atteintes semblent s'opposer à l'intuition immédiate du profane (...) Le lecteur doit s'attendre à de telles “surprises” et éviter de se porter automatiquement incrédule à tout ce qui pourrait choquer son intuition ou ses préjugés.” (3)

Fort bien ! Mais encore faudrait-il que l'auteur fournisse au lecteur, "profane" à tout le moins, les instruments nécessaires au dépassement de cette intuition et de ces préjugés, ce qui n'est pas toujours le cas. Par exemple, P. Fortin nous "apprend" qu'une augmentation du salaire minimum de 10 % au Québec provoquerait une pénurie pan-canadienne de liquidités, faisant monter le taux d'intérêt canadien ; s'ensuivrait une rentrée plus forte de capitaux étrangers et par la suite, une appréciation du dollar canadien. Sans discuter ici — à ce moment du moins — la validité **théorique** de l'argumentation, il nous apparaît pour le moins "normal" de voir se "choquer" l'intuition et les "préjugés" du "profane". Le salaire minimum serait-il donc le mal du siècle, la source de tous les maux, jusqu'à l'origine de graves crises commerciales ?

En deuxième lieu, P. Fortin note que même si la question n'a pas encore fait l'objet d'une démonstration scientifique, "un nouveau consensus est actuellement en train d'émerger sur la question" (4). L'auteur faisait d'ailleurs part, dès les premières lignes de son étude, qu'il fondait son évaluation sur une synthèse des connaissances existantes. D'une part, l'existence actuelle d'un "consensus" sur la question des effets du salaire minimum doit être contestée; d'autre part, il appert, à l'examen du Rapport Fortin et de la bibliographie qui l'accompagne, que la "synthèse des connaissances" consiste ni plus ni moins en une synthèse d'études comportant des conclusions similaires, à savoir d'études négatives face aux hausses du salaire minimum. On peut donc se permettre de douter de l'attitude que Fortin dit avoir a priori, c'est-à-dire une complète neutralité vis-à-vis le salaire minimum. Et qui plus est, on peut questionner l'affirmation selon laquelle "il y a depuis 10 ans une certaine convergence des résultats théoriques et empiriques des études (...) indépendamment des biais idéologiques présumés des divers auteurs" (5). Il apparaît plutôt qu'une telle convergence n'existe que chez les auteurs que P. Fortin a consultés et nous ne serions pas surpris que ces auteurs partagent une unanimité idéologique.

J'aimerais terminer ces considérations générales en citant la première phrase de la conclusion du rapport.

Pierre Fortin y affirme ceci :

“Avant d’entreprendre cette étude, nous ne savions pas vers quelle conclusion elle nous mènerait.” (6)

Encore une fois, il est permis de douter de l’“ignorance” première de l’auteur concernant la conclusion éventuelle de son étude. On peut lire, en effet, dans la présentation du projet d’étude présenté en mars 1978, ce qui suit :

“Le niveau de l’emploi au Québec dépend du salaire minimum de deux façons. Premièrement, une hausse du salaire minimum dans les industries assujetties à la Loi du salaire minimum a tendance à déplacer de ces industries les travailleurs situés à la marge de l’“employabilité”, et surtout, semble-t-il, les jeunes de 15 à 24 ans. La hausse du salaire minimum augmente la probabilité qu’ils perdent leur emploi et abaisse la probabilité qu’ils s’en trouvent un dans les industries protégées, de sorte que la fréquence et la durée du chômage s’accroissent toutes les deux.

En second lieu, une hausse du salaire minimum augmente le niveau moyen des salaires dans l’ensemble de l’économie québécoise. D’une part, les salaires des travailleurs directement affectés par la loi s’accroissent. D’autre part, la hausse du minimum induit généralement un effet de débordement sur les salaires des travailleurs qui gagnent plus que le minimum. Ces deux effets conjugués exercent une nette pression inflationniste sur les coûts de production des entreprises affectées, leur rend la concurrence plus difficile avec les entreprises non affectées ou les entreprises de même type dans les autres provinces et les forcent à réduire les heures de travail et l’emploi.” (7)

A tout le moins, si l’économiste Fortin ne savait pas vers quelle conclusion son étude le mènerait, il en avait de fortes “intuitions”.

L'analyse de Fortin

Reconnaissant objectivement au départ que l'analyse de l'impact du salaire minimum ne peut s'effectuer qu'à un niveau désagrégé, P. Fortin entreprend de caractériser les entreprises les plus affectées par l'imposition d'un taux minimum de salaire.

Première caractéristique : ces entreprises s'identifient par leur forte intensité relative en main-d'oeuvre, à l'exception notable du secteur du commerce de détail. Il s'agit principalement des hôtels et restaurants, du blanchissage et du nettoyage, du cuir, de la bonneterie et des vêtements.

Sans remettre en cause ce qui apparaît ici comme un résultat de l'observation, nous croyons que cette première caractéristique soulève l'importante question de la dualité du marché du travail et qu'il y aurait lieu, dans toute analyse relative aux bas salaires (dont le salaire minimum) de considérer cette existence d'un dualisme. Ce dernier ne se pose d'ailleurs pas, sous l'angle sectoriel, dans les seuls termes "industries à bas salaires – industries à hauts salaires" mais encore dans les termes d'"industries archaïques – industries modernes". Il convient dès lors de se demander si l'existence des bas salaires et d'un taux de salaire minimum relativement faible eu égard au salaire industriel moyen, n'est pas le fait de l'existence d'industries arriérées, faiblement mécanisées comme contrepartie du progrès industriel et technologique. Ce dépassement des structures archaïques par de nouvelles doit-il se faire par le licenciement et par un chômage toujours plus élevés? En répondant par la négative, il s'agit non seulement de poser toute la problématique des politiques gouvernementales (plein-emploi, équité, sécurité sociale, etc.) mais encore toute la question de l'évolution du système économique en place.

Par ailleurs, sur la base du fait que les salaires constituent une grande part des coûts totaux de ces entreprises, Pierre Fortin envisage de calculer directement l'incidence d'une hausse de salaire minimum sur ces coûts (8). Pourtant, selon Jean Baril, qui a effectué un survol imposant

de la littérature, on s'entend d'emblée pour dire que ces coûts sont difficilement mesurables, compte tenu des multiples canaux d'ajustement dont se servent les employeurs pour compenser et neutraliser une hausse de salaire minimum. On peut regrouper ces multiples canaux en quatre catégories :

- a) Les mesures visant la réduction de la charge salariale au moyen, par exemple, de la réorganisation des heures de travail, l'augmentation des employés à temps partiel, les mises-à-pied, le non-remplacement des postes vacants ou encore le retard dans l'ouverture des postes ;
- b) Les mesures visant l'accroissement de la productivité : réorganisation des techniques administratives, mécanisation accrue, amélioration des techniques de gestion, augmentation des cadences de travail ;
- c) Celles visant l'augmentation formelle ou déguisée des prix : expansion du libre service et diminution des services après ventes (entretien, réparations) ;
- d) Celles, enfin, qui visent l'absorption de l'augmentation des coûts au moyen de la compression des profits.

Il est à noter que toutes ces mesures, sauf celles de la quatrième catégorie, résultent en une détérioration des conditions de vie et de travail. De telles mesures, par ailleurs, ne sont pas prises de façon identique par les employeurs. Comment, dès lors, calculer l'impact d'une hausse du salaire minimum sur les coûts totaux si ce n'est que par enquête individuelle, et encore...

Deuxième caractéristique : les entreprises les plus affectées par le salaire minimum subissent un degré élevé de concurrence, tant interne qu'externe.

P. Fortin dit que "la preuve de la vive concurrence n'est plus à faire". Si tel est le cas, il aurait été intéressant qu'il réfute l'étude effectuée en 1972 par Raymond Depatie sur l'impact du salaire minimum. Depatie part du fait que plus de 50% des travailleurs québécois à très bas salaires se trouvent dans le secteur tertiaire (9). Ce fait, dit-il, est très important puisque :

"il est impossible de soutenir qu'une hausse du salai-

re minimum provoquerait, dans des proportions non négligeables, la création de chômage dans ce secteur.” (10)

Pour l'économiste Fortin, cette concurrence existe du fait de la compétition interprovinciale et internationale pour l'obtention du dollar touristique et de la compétition interne avec les résidences privées (hôtels, restaurants, buanderies). Il y aurait lieu, par exemple, d'analyser les effets de la hausse de prix qui a touché l'hôtellerie et les restaurants lors de l'exposition universelle de 1967 et à l'occasion des Jeux Olympiques et d'analyser les effets de la hausse de 19 % du salaire minimum en 1968 sur le tourisme des années ultérieures.

Pour ce qui est du secteur secondaire, Dépatie et Fortin s'entendent pour dire qu'il y règne une situation de concurrence inter-régionale, inter-provinciale et internationale. "Théoriquement", une hausse de salaire minimum devrait provoquer dans ce secteur une augmentation des coûts totaux devant se résorber par la nécessité d'abaisser le nombre d'employés ; Dépatie se propose de vérifier dans la réalité canadienne cette argumentation. Il dresse d'abord une liste des industries canadiennes à bas salaires, c'est-à-dire "Les industries manufacturières canadiennes dans lesquelles le salaire annuel moyen était inférieur de 20 % ou plus au salaire annuel moyen pour l'ensemble du secteur manufacturier en 1968."

Il retient ensuite, pour les années 1962-69, les variables suivantes : la production nette réelle, l'emploi total, le salaire moyen par employé et la valeur ajoutée. En comparant algébriquement l'évolution de la production réelle et celle de l'emploi, il obtient l'évolution de la productivité. En comparant cette évolution de la productivité à celle du salaire moyen, il obtient le coût de la main-d'oeuvre par unité produite. Enfin, en comparant l'évolution de la production réelle et celle de la valeur ajoutée, il obtient l'indice synthétique des prix de la production nette (l'"implicit price deflator"). A l'aide de ces trois variables, il lui est possible d'analyser la relation entre une modification du coût de la main-d'oeuvre par unité produite et la croissance de l'emploi.

Au niveau des résultats généraux, on peut constater qu'effectivement les variations du coût total par unité produite sont nettement reliées aux variations du coût de main-d'oeuvre par unité produite. Cependant, il ne semble pas exister de relation nette entre les variations du coût de la main-d'oeuvre et celles de l'emploi ; du moins pour la période étudiée. En effet, en comparant chacune des variations, on peut constater que l'ensemble des industries a subi un accroissement similaire du coût de main-d'oeuvre alors que les variations dans l'emploi se sont avérées sensiblement différentes pour chacune des industries. Pour cette raison, Dépatie conclut que ce sont des facteurs autres que l'augmentation des coûts de production provoquée par la hausse du salaire minimum qui ont déterminé l'évolution de l'emploi dans les industries à bas salaires.

Il eût été intéressant que P. Fortin discute cette démarche de Dépatie. Mais quoiqu'il en soit, il reste que l'emploi éventuellement touché par le salaire minimum dans le secteur secondaire, ne représente que 17,2 % de l'emploi total affecté (12).

Compte tenu qu'on peut douter du degré de concurrence élevé du secteur tertiaire et compte tenu du fait que la proportion des travailleurs affectés dans le secteur secondaire est faible, il est justifié de s'interroger sur la conclusion de P. Fortin selon laquelle

“la conjonction d'une forte intensité de main-d'oeuvre au salaire minimum (13) et d'un degré élevé de concurrence (...) assure que l'on retrouvera dans ces industries (les secteurs mous, l'hébergement, la restauration et, à un degré moindre, le commerce de détail) l'impact maximum de toute hausse du salaire minimum.” (14)

Troisième caractéristique : les entreprises touchées par le salaire minimum jouissent d'un certain degré comparatif de substitution entre travailleurs faiblement rémunérés et travailleurs mieux rémunérés d'une part, ou machines et équipements d'autre part. Dans le premier cas, ce degré serait près de zéro et dans le deuxième, plus près de 2.

Par contre, "ces considérations sont cependant entachées d'incertitude par suite de notre connaissance incomplète des industries en cause", conclut P. Fortin. Notons dès maintenant que c'est en vertu d'une telle connaissance incomplète, en affirmant d'une part que la possibilité de substitution entre bas salariés et autres facteurs est "probablement assez différente" selon chaque entreprise mais en supposant d'autre part qu'elle est de 1 % pour une augmentation de 10% du salaire minimum, que P. Fortin élabore son analyse et effectue ses calculs.

C'est sur la base de la compréhension de ces trois caractéristiques que P. Fortin présente ensuite l'assise théorique de son rapport.

*Une "approche vieille de 88 ans"
ou l'analyse micro-économique*

P. Fortin en postulant l'univers marshallien comme toile de fond de son analyse, est loin d'innover en la matière. En effet, lorsqu'il s'est agi d'analyser les effets du salaire minimum du point de vue théorique, nombre d'auteurs, sans doute par la "neutralité" de leur appartenance scientifique et "indépendamment de leur biais idéologique" (comme P. Fortin le dit si bien), ont eu recours à cette approche "vieille de 88 ans" élaborée par Marshall et consorts. En suivant cette logique marshallienne, en postulant ses hypothèses de base, rien d'étonnant à ce que Fortin aboutisse aux résultats "théoriques" de son rapport, bien que, nous l'avons déjà dit, le passage de son analyse micro économique à l'analyse macro économique ne soit pas explicité. Ce qu'il nous faut questionner, c'est justement la logique marshallienne et ses postulats. A l'arrière plan "macro-économique" de cette théorie se trouve la sacro-sainte main invisible qui, au cours de l'histoire de la pensée économique néo-classique a pris diverses formes (l'encanteur du marché, le planificateur omniscient, l'arbitre plus-que-parfait, etc.). Se trouve également l'hypothèse qu'à un niveau agrégé, la société constitue une somme d'individus à comportement identique : s'ils sont consommateurs ils maximisent leur satisfaction ; s'ils sont

producteurs, ils maximisent leur profit. Au bout du compte, c'est l'équilibre qui règne, c'est l'harmonie. L'Etat, quant à lui, ne se doit pas d'intervenir, sous peine de perturber les mécanismes naturels autorégulateurs propres à assurer cette harmonie, à moins que ce ne soit précisément pour accélérer le retour à l'équilibre (cf. Fortin, P. op. cit., p. 42).

Plusieurs auteurs (15) se sont employés à analyser la théorie néo-classique, ses hypothèses, sa formulation pour en démontrer l'invalidité — de par ses contradictions internes — et l'incapacité à la "corriger". La plupart de ces études s'entendent au moins sur une chose : la fonction de production néo-classique ($Q = F(K,L)$) pierre angulaire de cette théorie, est inopérante. En plus de relier généralement la quantité de biens produits aux facteurs de production que sont le travail et le capital, elle suppose fréquemment la substituabilité entre ces facteurs. Dans sa définition, elle est généralement supposée homogène de degré 1. Le problème est que, pour pouvoir écrire $Q = F(K,L)$, il faut auparavant pouvoir mesurer K et L. Or, il a été démontré qu'il est impossible de mesurer K. Mais cela n'a pas empêché Fortin d'ériger toute son analyse sur la base, précisément, de cette fonction de production. Dans la mesure où l'on ne peut opposer d'arguments rigoureux aux auteurs précités, on peut s'interroger sur la validité de l'assise théorique du rapport Fortin. Dès lors, il apparaît opportun d'affirmer, avec R.M. Solow, ce qui suit :

"Une hypothèse "cruciale" est une hypothèse à laquelle sont étroitement liés les résultats, et il est important que les hypothèses cruciales soient aussi réalistes que possible. Lorsque les résultats d'une théorie semblent découler spécifiquement d'une hypothèse cruciale particulière, si cette hypothèse est douteuse, les résultats sont suspects." (16)

La fonction de production utilisée par Pierre Fortin, ($Q_i = F(L_i K_i)$), fonction de production homogène de degré 1 constitue une hypothèse douteuse. A raison, on peut "suspecter" les résultats qui en découleront.

L'analyse macro-économique

Le défaut premier du rapport Fortin est, comme il a été dit à multiples reprises, qu'il n'explique pas du tout comment il passe de l'analyse micro-économique à l'analyse macro-économique. Le plus plausible semble que celle-ci procède d'une généralisation des résultats de l'exercice théorique auquel s'est livré P. Fortin dans la première partie, la partie micro-économique.

Par la suite, P. Fortin élabore sur ce qu'il appelle les effets de couverture et de niveau initial, respectivement. Ses développements semblent relever davantage de la tautologie que d'une analyse sérieuse. En effet, partant du fait que le taux d'assujettissement au salaire minimum est de 98 % au Québec et de 60 % aux Etats-Unis, P. Fortin en conclut qu'une hausse donnée du salaire minimum aura 1,633 fois plus d'effet de couverture au Québec qu'aux Etats-Unis ($0,98 - 0,60$). Autant dire que la situation économique du Québec est identique à celle des Etats-Unis, que les principaux indicateurs économiques évoluent de la même façon, que les travailleurs sont répartis de la même façon, que les industries sont structurées de la même manière, qu'elles se comportent et réagissent similairement, etc..., à l'exception du fait de leur assujettissement au salaire minimum. En appliquant mécaniquement les résultats des études américaines à l'économie québécoise, P. Fortin leur porte de plus une foi aveugle. On pourrait sensiblement répéter la même chose à propos de l'effet du niveau initial. Parce que le niveau initial du salaire minimum est plus élevé au Québec qu'aux Etats-Unis, l'application des études américaines à la situation québécoise amplifiera l'impact. Ce n'est plus qu'une question arithmétique !

Suivent une série de considérations sur l'effet global du salaire minimum conjuguées à l'effet du programme d'assurance-chômage ; sur l'effet du salaire minimum sur les heures de travail en général ; sur les heures de travail des bas salariés, etc. ; dont les conclusions commandent peu de commentaires puisque, selon Fortin lui-même, il n'est "pas encore possible de mesurer l'importance de ces phé-

nomènes”, “l’information sur l’importance quantitative de ces phénomènes au Québec étant encore fragmentaire.”

En bref, l’analyse de P. Fortin ne peut convaincre quiconque de sa justesse. Ses résultats semblent soit provenir d’une démarche théorique et logique découlant d’hypothèses posées a priori, soit d’une comparaison strictement mécanique avec d’autres études — notamment les études américaines.

La majorité des économistes ont reconnu jusqu’ici que l’impact global du salaire minimum était difficilement mesurable. P. Fortin, lui, prétend mesurer cet impact sans pourtant asseoir son analyse sur une démarche scientifique solide et encore moins sur une démonstration et une méthodologie empirique indiscutables.

Le “vrai problème”

L’économiste Fortin propose une diminution relative — sinon absolue — du salaire minimum, l’objectif de cette diminution étant l’abaissement du nombre de chômeurs et ce, plus particulièrement chez les jeunes. Dès lors, il ne convient plus d’examiner le salaire minimum sous l’angle de ses objectifs premiers, à savoir la lutte contre l’exploitation effrénée des travailleurs, l’élimination de cette partie de la pauvreté causée par l’existence de faibles salaires et l’augmentation du pouvoir d’achat, mais plutôt comme instrument de lutte contre le chômage. A partir de ce moment, cependant, c’est au problème global du chômage qu’il faut s’attaquer, le champ d’analyse demeurant de façon générale le marché du travail. Celui-ci, par ailleurs, ne peut être dissocié du procès de production dans lequel il s’inscrit.

Remarques générales

Le but de la production capitaliste consiste à extraire de son processus même une plus-value, laquelle permettra la poursuite de l’accumulation du capital. Les hommes qui, de tout temps, ont été appelés à travailler (i.e. à trans-

fomer les matériaux fournis par la nature) pour subvenir à leurs besoins, doivent, en économie capitaliste et dans le cadre de la propriété privée des moyens de production, subvenir aux besoins du capital. En d'autres termes, en société capitaliste, pour pouvoir subvenir à ses propres besoins, le travailleur doit obligatoirement subvenir aux besoins du capital, assurer la création d'un surplus qui sera approprié par les propriétaires privés des moyens de production. En fait, tout, dans le procès de production capitaliste, devient étranger au travailleur salarié (la propriété des moyens de production, le contrôle sur le procès de production et sur le produit de son travail.

Dans la poursuite de l'accumulation d'un surplus plus grand, les capitalistes sont poussés à tirer le maximum du travail des salariés. Historiquement, cela s'est fait par la prolongation de la journée de travail et au fur et à mesure, les méthodes intensives ont remplacé les méthodes extensives. Cela signifie que "caeteris paribus", le temps de travail nécessaire pour produire une quantité "x" peut être réduit, et partant, il s'ensuit une baisse RELATIVE des salaires. Le moyen le plus important de réaliser cette extension du travail demeure la décomposition du procès de production en tâches simples pouvant être assumées par des travailleurs faiblement qualifiés, peu formés, à entraînement quasi-nul. De nos jours (17), c'est la grande masse des salariés qui se trouve dans de telles conditions. Simultanément, cependant, s'est développée une couche minoritaire de travailleurs spécialisés, possédant la maîtrise des connaissances indispensables au développement scientifique et technologique.

La dualité du marché du travail

Il est d'usage de parler de cette dualité en termes sectoriels : d'une part les industries à technologie moderne (hauts salaires) et d'autre part les industries à technologie archaïque (bas salaires). Sans nier ce dualisme sectoriel, il apparaît cependant que la dualité du marché du travail devrait également être examinée du point de vue suivant : un monde de hauts salariés où évoluent les administrateurs

spécialistes, les ingénieurs, les scientifiques, les travailleurs à formation qualifiée et spécialisée d'un côté ; de l'autre, un monde de bas salariés où évoluent les simples techniciens (peu de formation, entraînement minime), les commis, les opérateurs, les travailleurs des services, etc..., jusqu'aux travailleurs manuels dont l'action cervicale est réduite à son minimum. Ces deux mondes, évidemment, ne sont pas coupés l'un de l'autre : ils sont les deux aspects d'une même réalité : celle de la mécanisation et de l'automatisation croissante de l'industrie capitaliste. Dans la question ici en cause c'est évidemment du 2^e monde qu'il faut traiter. A ce sujet d'ailleurs les travaux de Harry Braverman (18), sont intéressants.

“Les masses de travailleurs rejetés par la rapide mécanisation de l'industrie (...) ont fourni la main-d'oeuvre des bureaux, des services et du commerce de détail. La mécanisation de l'industrie produit un surplus relatif de population disponible pour l'emploi à des taux de salaire très bas qui sont caractéristiques de ces nouveaux emplois de masse”. (19)

Ce cycle se répétant, la main-d'oeuvre devient de plus en plus disponible pour des emplois et pour des industries peu (ou relativement moins) susceptibles d'être mécanisées. L'accroissement de cette main-d'oeuvre assure de plus le maintien, dans ces industries, de faibles niveaux de salaires. On peut donc affirmer que, tout aussi paradoxal que cela puisse paraître, le développement scientifique et technologique de l'industrie trouve son corollaire dans l'augmentation d'offre d'emploi dans des industries peu mécanisées et dans le secteur des services. La main-d'oeuvre rattachée à cette offre d'emploi est caractérisée, comme il a été dit, par des travailleurs faiblement ou nullement spécialisés. Socialement, elle est constituée par les travailleurs immigrés (ayant la plupart du temps quitté leur pays par manque de travail), les minorités raciales, les femmes et les jeunes (occupés le plus souvent, s'ils le sont, dans des emplois mal payés, subalternes, d'appoint).

Cette masse de travailleurs ne saurait être coupée de la masse de chômeurs, celle-ci provenant de celle-là. Par

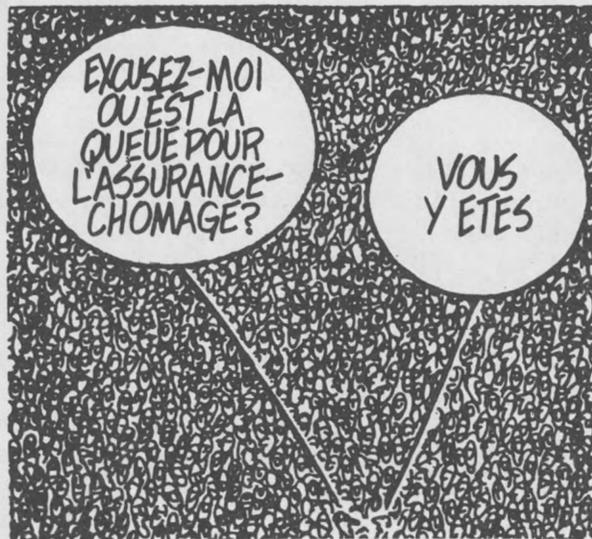
masse de chômeurs, il ne faut pas comprendre le nombre "officiel" de chômeurs, mais l'ensemble des personnes aptes à travailler, disponibles mais sans travail. En bref, il s'agit de "l'armée de réserve industrielle": les chômeurs officiels, les chômeurs à temps partiel ou saisonniers, les femmes à la maison aptes à travailler, les assistés sociaux, etc. Employées ou sans travail, ces personnes ont un faible revenu. Parlant de la couche des "pauvres" (dont le revenu pourrait-on dire se trouve en deça du seuil de pauvreté), Marx disait :

"Accoutumée à la misère chronique, à des conditions d'existence tout à fait précaires et honteusement inférieures au niveau normal de la classe ouvrière, elle devient la large base de branches d'exploitation spéciales où le temps de travail atteint son maximum et le taux de salaire son minimum". (20)

Selon le rapport du Conseil national du Bien-Etre Social sur les petits salariés au Canada, publié en juin 1977, le nombre des petits salariés au Canada (c'est-à-dire des travailleurs "ne gagnant pas suffisamment pour répondre à leurs besoins élémentaires"), se chiffrait, en 1973, à un million et demi, dont 513 400 chefs de famille et dont 61 % vivant au Québec et en Ontario. Tous ces petits salariés se trouvaient dans les principaux secteurs touchés par le salaire minimum. Le Conseil du Bien-Etre Social disait d'eux qu'il ne font pas partie du marché du travail "régulier" mais plutôt du marché du travail "périphérique" où l'on ne retrouve même pas de salaire adéquat permettant de subvenir aux besoins élémentaires (où l'on retrouve, selon l'expression de Marx, des conditions d'existence inférieures au niveau normal de la classe ouvrière). Le Conseil concluait qu'il est très difficile de passer du marché périphérique au marché régulier (les "branches d'exploitation spéciales" nécessitant cette couche de travailleurs).

"Le niveau des salaires, dans les industries et les emplois à bas salaires, est inférieur au minimum vital ; c'est-à-dire, contrairement à l'échelle des groupes d'emplois les mieux payés, qu'ils sont loin de per-

mettre de subvenir aux besoins d'une famille compte tenu des dépenses nécessaires dans une société moderne. Mais, parce que ces industries et ces emplois sont aussi ceux qui s'accroissent le plus rapidement, une quantité de plus en plus grande de travailleurs dépend d'eux comme unique source de revenus pour leur famille". (21)



La cellule familiale

Ce problème de l'existence de niveaux de salaires en-deça du minimum vital est souvent résolu, nous dit-on parfois (l'économiste Fortin semble en tout cas partager cet avis), par le fait qu'à l'intérieur de la cellule familiale, plusieurs membres ont un emploi. Le total de leurs revenus subviendrait amplement aux besoins de la famille. Voilà, cependant, ce qu'en dit le New York Times Magazine :

"Il est vrai que, dans l'ensemble du pays, la moyenne des familles compte 1,7 travailleur. Mais la majorité des familles à bas revenus en Amérique sont inca-

pables de trouver assez de travail pour qu'un seul de leurs membres soit employé à "plein temps". En 1970, le nombre de travailleurs employés "à plein temps" par famille à bas revenus était inférieur à un % En d'autres termes, une personne (généralement le chef de famille) travaillait à peu près à plein temps (mais pas totalement), ou plusieurs membres de la famille travaillaient, mais de façon très sporadique. Il est donc inutile – et cynique – de dire à ceux pour qui il n'y a pas de travail qu'ils pourraient être moins pauvres si seulement ils voulaient travailler". (22)

Et encore :

"Si on accepte le chiffre du Bureau of Labour Statistics de 7 183 dollars minimum par an pour qu'une famille de quatre personnes puisse survivre à New York en 1970 (la moyenne nationale urbaine du B.L.S. était de 6 960 dollars pour 1970), qu'est-ce que cela implique pour celui qui gagne le salaire pour sa famille ? Si il, ou elle, travaille cinquante semaines par an, quarante heures par semaine (ce qui en soi improbable dans la ville), il faut \$3,50 de l'heure. C'est là le chaînon final de notre chaîne de statistiques sur l'emploi. Car, si on ajoute ceux qui gagnent moins de \$3,50 dollars de l'heure aux chômeurs découragés, aux travailleurs à mi-temps involontaires et aux chômeurs officiels, les chiffres font un bond terrifiant. Dans les sept zones d'étude de New York, le taux de sous-emploi s'élève entre 39,9 % et 66,6 % de la force de travail. En fait, la moyenne de toutes les zones étudiées du pays arrive à 61,2 %". (23)

Si l'on se fie aux assertions habituelles selon lesquelles la situation au Québec et au Canada suit sensiblement celle des Etats-Unis, si elle n'est pas pire, il appert que le Québec devrait connaître des conditions similaires. Un tel état de choses, pris en compte, changerait vraisemblablement les conclusions de Pierre Fortin.

Résumé

En résumé, le tableau qui se dresse devant nous est le suivant : la mécanisation et l'automatisation croissante des secteurs clés de l'économie en société capitaliste, trouvent leur corollaire dans la formation croissante d'une main-d'oeuvre peu qualifiée, susceptible de n'offrir ses "services" que dans le secteur des services et dans les industries traditionnelles, à technologie peu développée. Les salaires y sont très bas, c'est souvent le salaire minimum qui s'y impose et les possibilités d'emploi y sont vite saturées. C'est donc là, d'abord et avant tout, que le chômage frappe.

Ainsi donc, l'on se retrouve devant la réalité suivante : les lois du développement de l'économie capitaliste impliquent à la fois la formation d'une masse de main-d'oeuvre acculée à offrir ses services à rabais (et plus elle sera nombreuse, plus les salaires tendront à s'abaisser) et l'existence d'un chômage qui tend également à s'accroître. Laissées à elles-mêmes, ces lois ne peuvent donner d'autres résultats. D'où la nécessité de l'intervention de l'Etat.

"au sein des pays capitalistes, la pauvreté et l'insécurité sont devenus des traits plus ou moins permanents de la vie sociale, et les oeuvres philanthropiques privées ne peuvent plus les assumer. Dans la mesure où ces sources de mécontentement comme d'autres sont concentrées dans les grandes villes et, si les choses ne connaissent pas d'amélioration, menacent l'existence même de la structure sociale, le gouvernement intervient pour fournir des secours et diminuer l'insécurité." (24)

L'Etat est donc appelé à intervenir, en pratique, non pas dans l'intérêt des bas salariés et des chômeurs, mais dans l'intérêt de la préservation du "calme social", à la défense du capital et du profit.

La "solution" de Pierre Fortin

Dans sa "lutte contre le chômage", l'économiste Fortin est amené — au moyen d'une régression simplificatrice et de résultats "suspects" — à proposer une diminution du salaire minimum, entraînant une diminution généralisée des salaires des secteurs mous et des services. Mais quelle que soit la méthode de Fortin, le degré de sa conviction et la validité de ses résultats, qu'il soit juste ou non qu'une hausse du salaire minimum ait des incidents sur l'emploi, le problème reste entier. En quelque sorte, l'analyse de P. Fortin pourrait nous porter à poser l'alternative suivante : ou bien on diminue le niveau de vie d'une couche importante des salariés et on abaisse le nombre des chômeurs ; ou bien on augmente ce niveau de vie, quitte à faire face à un chômage plus élevé. Mais c'est faire fausse route, parce que ce sont là les conséquences inséparables d'une même réalité : celle des exigences propres au développement économique actuel.

Il s'agit dès lors de prendre son parti : soit se porter à la défense de la survie du régime actuel, soit militer à sa transformation radicale. Pierre Fortin se situe sur la première voie. Le Gouvernement Lévesque, aussi. Cette voie, c'est celle des attaques répétées contre les masses laborieuses, la détérioration de leurs conditions de vie et de travail, la négation de leurs droits les plus élémentaires.

Le Rapport Fortin a servi de prétexte "scientifique" aux politiques actuelles du gouvernement Lévesque. La fin justifie les moyens, dit-on. Aux travailleurs les plus mal payés, le P.Q. offre une diminution du salaire minimum aux travailleurs organisés qui revendiquent un salaire minimum décent pour tout salarié, le P.Q. répond par le "revenu familial garanti". Aux travailleurs du secteur public qui exigent \$265. par semaine, le P.Q. oppose le salaire minable de

Le Rapport Fortin, un ouvrage scientifique et neutre ? Pas du tout. Un sinistre pamphlet propagandiste à la rescousse du patronat et des politiques gouvernementales anti-ouvrières.

Monique Audet

Notes

- (1) Fortin, P., *Une évaluation de l'effet de la politique québécoise du salaire minimum sur la production, l'emploi, les prix et la répartition des revenus*, juin 1978.
- (2) Les principaux auteurs de ces études étant Ragan, Gramlich, Lovell.
- (3) Fortin, P., op. cit., pp. 3-4.
- (4) Idem, p. 4.
- (5) Fortin, P. op. cit, page 1.
- (6) Ibidem, p. 86.
- (7) Fortin, P., L'impact du salaire minimum sur l'emploi et la répartition des revenus au Québec, Projet d'étude présenté à la Commission du salaire minimum, mars 1978, texte photocopié.
- (8) Fortin, P. *Une évaluation...*, op. cit., p. 8.
- (9) Selon les chiffres donnés par Fortin, dans son Tableau 1, page 7, ce chiffre est de 80 o/o (pour le commerce de détail, blanchissage, nettoyage, hôtels et restaurants et autres) représentant approximativement 86 160 travailleurs.
- (10) Depatie, R., op. cit., p. 42.
- (12) Fortin, P., op. cit., p. 7.
- (13) 11,5 o/o pour le secondaire, 28,8 o/o pour le tertiaire, selon les chiffres du Tableau 1 du rapport, p. 7.
- (14) Fortin, P., idem, pp. 15-16.
- (15) Entre autres Pierre Salama (Sur la valeur), J. Fradin (Les fondements logiques de la théorie néo-classique de l'échange), Guillaume et Attali (L'Anti-économique) etc...
- (16) in Benetti, C., *Valeur et Répartition*, Presses Universitaires de Grenoble, Maspero, Grenoble, 1974, p. 52.
- (17) A noter par ailleurs que ce n'est pas là l'apanage ni de la révolution technique et scientifique ni de la mécanisation croissante propre à la révolution industrielle. Adam Smith, en son temps, prônait une telle simplification des tâches pour des raisons d'efficacité.
- (18) Braverman, H., *Travail et capitalisme monopoliste*, Maspero, Paris, 1976.
- (19) Idem, p. 310.
- (20) Marx, K., *Le Capital*, Livre I, Section VII, Chap. XXV, p. 470
- (21) Braverman, op. cit., p. 321.
- (22) Idem, p. 322.
- (23) Idem, p. 323.
- (24) Idem, p. 237.

in revue INTERVENTIONS critiques en économie
politique, Montréal, n° 3, printemps 1979
(pp. 102-115).

